

SCEAUX

bulletin municipal d'information

SEPTEMBRE 1983

n° 129



Sur notre photo, le passage prévu du TGV, dans l'axe du pont de Chartres. Sa mise en souterrain ou sa couverture, de Fontenay-aux-Roses à Massy, permettrait de préserver le site et l'unité de la ville de Sceaux.

Pages 4/5, 6

TGV : LA PRISE DE POSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

LES SCÉENS

État civil

Période du 5 juin au 28 août 1983

NAISSANCES

Maïwen BERTHO • Indrig, Marie-Christine BERLING • Paul, Jean-François CARBONNIER • Aurélien, Jérémie CHELLY • Aline SONNET • Magali, Christèle, Audrey BLOT • Laura LO NIGRO • Arnaud, Bernard MONTEIL • Guillaume, Jean, Pascal SURUN • Natacha, Pauline, Claude MOREAU • François, Eric ADELAIDE • Véronique, Claire, Marie LE GUEN • Mathieu COURCOUX • Benjamin, Michel, Alain ELLER • Sandrine, Anna, Thérèse GIBLIN • Kim NGUYEN-DUC • Amélie, Sylvie, Marie GETTI • Nadia LARBIOUENE • Cyril, Philippe, Francis LACROIX • Raphaëlle, Hélène VINCENT • Stéphane, Johan, Jacques CHALVET • Guillaume, Pierre, Ulysse GIRARD • Christophe, Patrick, Antoine LACROIX • Marie-Xavière, Anne-Tiphaine, Joséphine KONIRSCH • Charles, Yuichi, Paul PERRET • Martin, Jules, Victor GENET • Lucie, Suzanne, Micheline GRENIER • Olivier VIEIRA • Sandrine, Sophie SAVIARD • Audrey, Mina BUISSON • Pedro MORETE • Benjamin, Nicolas COTILLON • Pierrick, Nicolas, Cyril MARTIN • Augustin, Marion, André PRATS • Elodie, Monique FACCO • Bénédicte, Christine, Marie-Magdeleine PERRIN.

MARIAGES

Jean-François, Alain, Simon, Jacques DELPECH et Patricia, Violette, Geneviève MOLINIER • Alain, Jean-Pierre BERTHO et Annie DUMAS • Etienne, Jacques CRUCHANT et Anne, Marie, Christine LAMBERT • Daniel, Marcel VALOGNES et Ghislaine LEPOUDER • Yves LEGAGNEUX et Myriam, Anne, Dominique, Raymonde HILLAIRE • Alain, Henri DARCHY et Françoise, Nicole, Catherine MOÏA • Robert, Jules, Henri GOUALIN et Catherine, Denise JACQ • Michel, Philippe ABRAMI et Chantal MAGOT • Guy, Jean-Pierre JAMROZ et Hélène, Françoise PALMA • Michel, Henri POUX et Hélène, Jacqueline, Françoise AUBOUIN • Olivier BRUSSON et Anne-Marie, Patricia, Indira TETTIRAVOU • Claude, Raymond BARILLOT et Françoise, Jacqueline, Maurice GARLET • Chanh, Truc LE et Chantal, Sylvie SEMANNE • Yves, Alain-François, Claude FOLLIN et Valérie, Claire MICHEL • Mahmoud, Kamel, Ibrahim EL GENDY et Evelyne, Thérèse, Hélène PIGOT • Jean-Marc, Lucien, Henri SIOZAC et Murielle, Gisèle COUDERC • Laurent, Jean-Claude PIGOT et Corinne, Annick, Murielle LERAT • Emmanuel, Thierry, Emile SALWA et Anne, Chantal, Marie-Thérèse de FROMONT de BOUAÏLLE • Eric, Jean-Paul HAVILAND et Brigitte, Yolaine PORTERAT.

DÉCÈS

Georges, Marcel BLUM • Suzanne, Marie, Louise DURAND, veuve APPEL • Annette, Jeanne DUPOUY, épouse BAUDRU • Georgette, Léonie CAZIN, veuve BRUNEAUT • Jean, Jacques KLAIBER • Louise, Jeanne VOGEL, veuve MARTY • Roger, Robert, Georges CLAIRET • Odette PRADO, veuve BOYER • Albert, Pierre MARTIN • Georgette, Blanche PITARD, épouse CARLES • Antoinette, Suzanne FAVIER, veuve POUPARD • Yvonne, Gysèle, Emilie, Ghislaine MAROQUIN, épouse GUYARD • René, Jules, Edouard GUYARD • Marcelle, Jeanne HERMANN, épouse DENIS • Dina, Cécile VASSEUR, veuve MULLER •

Jacques, Paul, Maurice NEUVILLE • Claudine, Charlotte GIREY, épouse BENDER • Alice RENIMEL, épouse GAUTIER • Anne LE SAOUT, épouse ALLINQUANT • Marie, Clémentine ROSELL, veuve FAOUËN • Omer LESPINASSE • Henri, Vaslier CHATONNAT • Simone DELAFOLIE, veuve BOUFFLERS • Edouard, François, Marcel ARTIZU • Denise, Prudence ARNAUX, veuve PROMPT • Jeanne VAISSIÈRE • Louis KRIER • Madeleine, Marie GOUAULT, veuve MINON • Maxime PIVETEAU • Pascal, Roger, Alexis, Edmond DELAHODDE • Anne, Victorine, Aurélie, Marie SALAÛN, veuve LHERMITTE • Laurent, Michel, Pierre COMBARNOUS • Paul, Félix JULLIEN • Amélie, Sylvie, Marie GETTI • Thérèse VILLECHAISE, veuve GAYET • Marie, Louise, Antoinette BONFANTI, épouse LE TRAT • Eva, Edma, Joséphine BOIRON, veuve CHARROTTON • Andrée, Anne, Marie MASSE • René, Joseph RENAUD • Mathilde AURY, veuve BIF • Fernand CABERA.

Personnes décédées en dehors de Sceaux, n'y étant pas domiciliées et inhumées dans le cimetière communal, dans un caveau de famille

Louise SERRON, née CHARLES, décédée le 1^{er} juin 1983 à Saint-Martin-du-Tertre (Val-d'Oise) • Jenny BRADLEY, née SERRUYS, décédée le 3 juin 1983 à Antibes (Alpes-Maritimes) • René LEROUX, décédé le 16 juin 1983 au Puy (Loire) • Germaine GILBERT, épouse COMPTOUR, décédée le 25 juin 1983 à Ivry (Val-de-Marne) • Denise ARNAUX, épouse PROMPT, décédée le 11 juillet 1983 à Antony (Hauts-de-Seine) • Mathilde BRIZOU, née ELEOUE, décédée le 13 juillet 1983 à Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine) • Pascal VERPLANCK, décédé le 21 juillet 1983 à Toul (Meurthe-et-Moselle) • Jean, Félix LEJEUNE, décédé le 13 août 1983 à Aubagne (Bouches-du-Rhône) • Henri RIPP, décédé le 17 août 1983 à Orsay (Essonne).

10^e anniversaire du jumelage Brühl-Leamington

Le 17 juin dernier a eu lieu à Brühl, la célébration du 10^e anniversaire du jumelage de Brühl et de Leamington, villes également jumelées avec Sceaux.

Pierre Ringenbach, maire de Sceaux, Erwin Guldner, ancien maire, et Jacques Steverlynck, président du CSAI, menaient la délégation officielle de notre ville.

Dans l'allocution qu'il a prononcée à cette occasion, Pierre Ringenbach a exprimé son désir de voir continuer à se développer les relations actives entretenues avec nos villes jumelles. Il a rappelé notamment que, d'après un récent sondage, 82 % des Français considéraient que la construction de l'Europe était importante mais que 62 % d'entre eux pensaient aussi que cette construction ne progressait pas.

Monsieur François LOUAP, nouveau commissaire de police de Sceaux

Depuis le 20 juin dernier, M. François Louap assure les fonctions de chef de la circonscription de la police urbaine de Sceaux, en remplacement du commissaire Lalanne.



M. Louap est originaire de Versailles. Après avoir fait ses études de droit public à Versailles et Paris, il a suivi l'École nationale supérieure de police de Saint Cyr au Mont d'Or d'où il est sorti diplômé.

Agé de 37 ans, marié, M. Louap a trois enfants. Il a successivement tenu les postes de chef de circonscription de Condé-sur-Escaut, en 1974, de chef de circonscription de Anzin-Bruay-sur-Escaut, en 1977, et de chef du service de sécurité générale du district de Valenciennes. Il a été nommé commissaire principal en 1981.

Nous sommes heureux de l'accueillir à Sceaux et lui souhaitons la bienvenue.



De gauche à droite, Mme Schmitz, épouse du maire de Brühl, Stanley Birch, maire de Leamington, et son épouse, Pierre Ringenbach et son épouse, Wilhelm Schmitz, maire de Brühl.



JACQUES DROCOURT

ASSUREUR CONSEIL

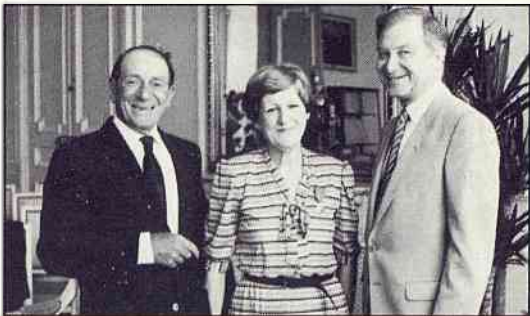
garanties immédiates — toutes assurances

31, RUE HOUDAN 92330 SCEAUX - TÉL. 660 59 27



sommaire

Médaille de la Famille Française



Le samedi 4 juin dernier, à l'hôtel de ville, s'est déroulée la cérémonie de la remise de la médaille de la Famille Française.

L'Union départementale des associations familiales des Hauts-de-Seine a décerné la médaille de bronze à Mme HELIOT pour l'honorer et la remercier d'avoir su donner à ses cinq enfants une excellente éducation et de solides principes moraux. Cette réussite est aussi l'œuvre d'un couple uni.

Monsieur le maire, après avoir félicité Mme Heliot pour son dévouement et sa réussite familiale, lui a remis le diplôme et la médaille ainsi qu'une splendide gerbe de fleurs.

La réunion à laquelle s'étaient joints MM. Philippe, Oheix et Poulain, maires adjoints et Mme Laville, conseiller municipal, ainsi que les enfants et petits-enfants de M. et Mme Heliot, s'est terminée autour d'une coupe de champagne.

Distinctions

Légion d'honneur

Au grade de chevalier

M. Alphonse AMELINE, 17, avenue de la Duchesse-du-Maine.

M. Michel JEAN, 11, avenue de la Duchesse-du-Maine.

Ordre national du mérite

Au grade de commandeur

M. Daniel DOMMEL, 1, avenue Jean-Racine.

Au grade d'officier

Mlle Germaine PELEGRIN, 3, allée des Sophoras.

M. Jean WINGHART, 50, avenue Franklin-Roosevelt.

Au grade de chevalier

M. Léon ABOUDARHAM, 18, avenue Georges-Clemenceau.

M. Christian DESFARGES, 14, rue de Bagneux.

M. Tony FRANCFORT, 21, rue de Penthièvre.

Mme Geneviève GENTIL, 2, allée des Sycomores.

M. Georges MULNET, 14, avenue de Berry.

LES SCÉENS 2/3

- État civil
- M. Louap, nouveau commissaire de police
- 10^e anniversaire du jumelage Brühl-Leamington
- Médaille de la Famille Française
- Distinctions

LE PROJET DE TGV ATLANTIQUE 4 à 6

- La prise de position du conseil municipal
- Synthèse des recommandations de la commission d'enquête TGV

ÉDITORIAL 5

- Propos de rentrée

AFFAIRES CULTURELLES 7

- La fête de la musique

URBANISME-ÉQUIPEMENT 8,9

- Mise à l'enquête publique sur la modification du POS
- Des travaux dans la ville
- Permis de construire ou de démolir

ACTION SOCIALE 10,11

- Vacances du troisième âge
- Centre Information Accueil Services - CIAS
- Des permanences pour les jeunes mamans
- Allocation en espèces pour les factures de gaz et de charbon

ASSOCIATIONS 12 à 17

COMMUNIQUÉS 19, 20

PETITES ANNONCES 22

SERVICES DE GARDE DES MÉDECINS ET PHARMACIENS 23

sceaux BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 129 — SEPTEMBRE 1983

24^e année

Directeur : Richard J. Poulain

Secrétariat de rédaction : Françoise Millet, Catherine Blondy

Publicité : Françoise Millet, Claudine Chauveau - Conception-Réalisation : Franck Deglane

Édité par la Société d'Édition du Bulletin Municipal d'Information de Sceaux - SEBMIS

Association déclarée régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

122, rue Houdan (Hôtel de Ville), 92330 SCEAUX - ☎ 661.29.50, poste 360

Imprimerie « La Cootypographie », 6 bis, rue Denis-Papin, 92600 ASNIÈRES

**entreprise
générale
d'électricité**



**INSTALLATIONS ET DÉPANNAGES
PAR UNE ÉQUIPE DE TECHNICIENS A VOTRE DISPOSITION**

R. SERVIGNAT & Cie

12, RUE DES ÉCOLES - 92330 SCEAUX — Tél. 350.17.29 +
Ateliers : 22, rue des Écoles

S.A. au Capital de 300.000 F — QUALIFELEC IV 742

LE PROJET DE TGV ATLANTIQUE

La prise de position du conseil municipal

Séance publique du 24 juin 1983

Point n'est besoin d'insister, le projet de TGV Atlantique revêt une importance capitale pour notre commune. Les Scéens l'ont bien compris qui se sont rendus nombreux aux services techniques de la mairie pour faire part de leurs observations lors de l'enquête d'utilité publique.

Le conseil municipal, en sa séance publique du 24 juin 1983, a pris une importante délibération reproduite ci-après « *in extenso* ».

L'attention des Scéens doit être également attirée sur un point tout aussi essentiel, celui concernant la notice RATP qui accompagnait le projet TGV. Celle-ci préconise en effet un site propre en surface pour les transports en commun. Notons que ce procédé, qui consiste à amalgamer deux projets de nature totalement différente, semble être à la limite de la rigueur administrative. Le conseil municipal, toujours dans sa séance du 24 juin, a pris une délibération à ce propos. Elle est reproduite également ci-après dans son intégralité.

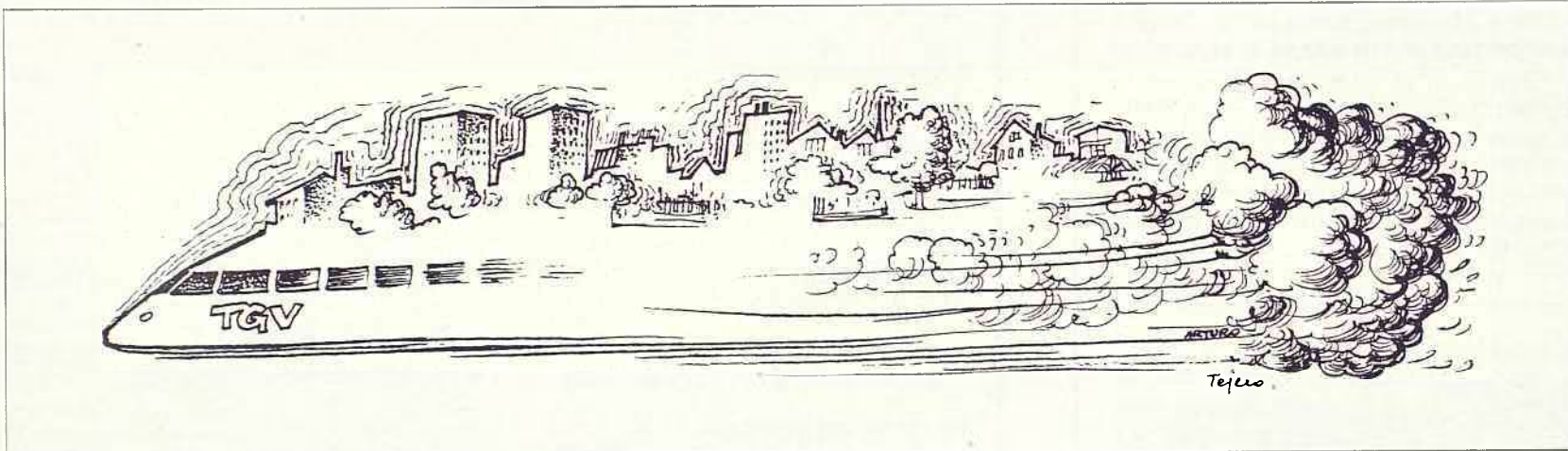
Ces deux délibérations ont été communiquées à toutes les autorités administratives concernées.

Après avoir rejeté à la majorité de ses membres, 5 voix pour et une abstention, un amendement présenté par M. Damery concernant le premier considérant,

Considérant qu'il est difficile d'apprécier réellement l'intérêt économique du projet sur un dossier trop sommaire à cet égard, qui ne donne pas de comparaison de rentabilité avec d'autres opérations susceptibles d'être envisagées.

A la majorité de ses membres, une voix contre et une abstention.

Rappelle que, selon la jurisprudence, l'utilité publique ne peut être déclarée si les inconvénients du projet sont excessifs.



Délibération n° 1 concernant le projet TGV

Etaient présents : M. Ringenbach, maire ; MM. Herzog, Bonte, Philippe, Benoit, Laurent, Collet, adjoints ; MM. Kaepelin, Coindreau, Steverlynck, Quintero, Mmes Bray, Laville, Claude, Justin, MM. Brosse, Drocourt, Mmes Hennequin, Martel, MM. Pourrez, Lecomte, Noailles, Canton, de Meyenbourg, Damery, Biros, Compta.

Etaient représentés : M. Oheix par M. Benoit, M. Petit par M. le maire, M. Abraham par M. Brosse, Mme Maria par M. Biros.

Etaient excusés : Mme Saunois, M. Poulain.

Le conseil,

Après avoir entendu l'exposé de M. Herzog,

Vu l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique relative au projet de desserte de l'ouest et

du sud-ouest de la France par trains à grand vitesse, TGV Atlantique,

Vu l'arrêté concerté du 2 mai 1983 de M. le préfet, commissaire de la République du département d'Eure-et-Loir,

M. le préfet, commissaire de la République de la région Ile-de-France, commissaire de la République du département de Paris,

M. le préfet, commissaire de la République du département des Hauts-de-Seine,

M. le préfet, commissaire de la République du département de l'Essonne,

M. le préfet, commissaire de la République du département des Yvelines,

M. le préfet, commissaire de la République du département du Loir-et-Cher,

M. le préfet, commissaire de la République du département de l'Indre-et-Loire,

M. le préfet, commissaire de la République du département de la Sarthe,

Estime en conséquence que l'utilité publique du projet ne peut être admise que si les demandes ci-après exprimées sont satisfaites.

Considérant que la zone que doit emprunter le TGV a toujours été une zone de verdure d'un très grand calme et qu'elle est bordée d'habitations.

Estime que le passage du TGV à 180 km/h à l'air libre et plus particulièrement la discontinuité résultant de l'entrée ou sortie du tunnel entraînerait une onde sonore d'un niveau difficilement supportable, qui ne saurait être justifié par un calcul théorique de niveau de bruit moyen.

Souligne que la protection par merlons

CRÊPERIE VALAISANNE

1, rue A.-France — 92290 CHATENAY-MALABRY
Métro Robinson
Tél. 702.71.17

A.S.F.

Tél. 702.57.61/79.02

12, avenue des Quatre-Chemins
92290 CHÂTENAY-MALABRY

BLINDAGES • ALARMES



POINTS FORTS

Produits serrures fichet

COFFRES-FORTS SICLI

de terre serait insuffisante, et surtout qu'elle rendrait inutilisable une emprise totale de l'ordre de 70 mètres de largeur. Considérant que le niveau « naturel » dans la partie sud de la commune se trouve sous le niveau actuel résultant de remblais déjà entrepris à proximité du pont de Chartres.

Constate que la zone empruntée par la ligne nouvelle constitue pour la ville la seule réserve de terrains et par suite la seule possibilité, en sus de jardins ouvriers, d'équipements sportifs ou artisanaux, indispensables au développement de la commune.

Considérant la qualité des perspectives qu'offre actuellement le château de Sceaux et l'intérêt qu'y portent tous les Scéens ; qu'à cet égard le niveau du rail du projet doit se situer nettement sous le niveau de l'actuelle chaussée du pont de Chartres, de façon à éviter le merlon de terre important prévu par le projet, dont l'impact est difficile à évaluer, le dossier ne comportant aucune coupe dans l'axe de la perspective.

Considérant les avis émis par la commission extra municipale TGV regroupant notamment les associations concernées.

Demande que le tunnel se prolonge par une tranchée couverte sur tout le territoire de la commune, le profil en long de la voie étant abaissé de façon adéquate. Souligne que le coût de cette tranchée couverte est compensé en grande partie par la possibilité de remblaiement et d'utilisation des terrains au bénéfice de la collectivité.

Demande que les meilleures dispositions techniques connues soient prises dans la pose de la voie afin d'éviter la transmission par le sol de vibrations gênantes.

Demande que soit réalisée la gare TGV envisagée à Massy afin que la région sud soit mieux desservie et qu'ainsi le TGV présente pour les habitants de Sceaux quelque utilité.

Considérant que la loi de décentralisation donne au maire la responsabilité de l'urbanisation et la maîtrise des sols lorsqu'un « POS approuvé » existe, ce qui est le cas.

Suite page 6 →

Propos de rentrée

par Pierre RINGENBACH, maire de Sceaux

Dans le contexte morose que nous connaissons, je me réjouis cependant de pouvoir commencer mon éditorial par une bonne nouvelle : la commission d'enquête pour le projet TGV a remis son rapport et elle préconise « la mise en souterrain ou la couverture du TGV de Fontenay-aux-Roses à Massy ».

Ainsi donc, grâce à l'action concertée que la municipalité a menée avec le concours des associations et d'un grand nombre d'habitants de Sceaux, nous venons d'obtenir satisfaction dans cette première manche.

Près de 700 observations ont été consignées sur les registres d'enquête, ce témoignage massif n'a pas été inutile.

Une inquiétude subsiste néanmoins car la commission suggère que le supplément de dépenses ainsi entraîné soit pris en charge « par les diverses collectivités publiques intéressées ». Cette proposition est contestable à partir du moment où le bien-fondé de nos demandes étant officiellement reconnu, on voudrait nous faire payer le prix des modifications apportées à un projet que nous n'avons pas réclamé. Dossier à suivre attentivement.

Mais, comme on peut encore le lire sur certaines affiches de la SNCF « attention, un train peut en cacher un autre... ». En effet, l'autre projet, celui de la RATP, nous inquiète tout autant que le premier.

Il n'a pas officiellement fait partie de l'enquête d'utilité publique, mais son dossier technique prend actuellement forme dans les coulisses. La commission d'enquête a noté simplement pour mémoire l'opposition de la plupart des intervenants. Le conseil municipal de Sceaux a pris fermement position contre ce projet et nous devons nous préoccuper de la suite.

Parallèlement à cela, nous avons à nous pencher maintenant sur la programmation de la réalisation de nos projets et en particulier sur le cadre budgétaire dans lequel nous aurons à les inscrire. La préparation du budget 1984 commence dès maintenant et ce ne sera pas une opération facile.

Sans reprendre les développements que chacun peut lire et entendre sur la situation économique de la France, nous savons tous que l'application d'une politique de rigueur est un impératif, que l'inflation doit reculer, que le dollar n'arrange rien, que le chômage persiste et que nous allons payer les conséquences d'un certain nombre d'erreurs commises.

Qui paiera ? Pas les entreprises, le gouvernement s'étant engagé à ne plus les surcharger. Pas non plus l'Etat. Le ministère des Finances estime en effet que le déficit budgétaire actuel est « raisonnable et justifié » par des nécessités conjoncturelles et structurelles. Qui paiera alors l'effort de rigueur supplémentaire ? Les ménages, à travers les prévisions fiscales du budget 1984. Or le matraquage fiscal est en train d'atteindre en France les limites du supportable.

Au moment où ces lignes sont écrites, M. Mauroy vient d'annoncer les grandes lignes des dispositions du budget 1984. 1,5 million de contribuables devront acquitter une surtaxe progressive exceptionnelle qui remplacera la contribution de 7 % « solidarité » perçue en 1983. Le prélèvement de 1 % sur l'ensemble des revenus sera reconduit.

Toujours plus..., l'exceptionnel devient permanent.

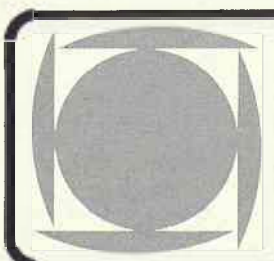
Dans ce contexte difficile, les responsables de la gestion d'une ville ne peuvent sérieusement envisager d'accroître fortement la pression fiscale locale.

L'avenir devant cependant continuer à être construit, il nous faut réussir l'exercice d'équilibre consistant à réaliser ce qui doit l'être pour le bien-être des Scéens tout en maintenant les impôts locaux dans des limites raisonnables.

Les directives que la municipalité va fixer dans le domaine budgétaire seront sévères et contraignantes. L'objectif du gouvernement de contenir, en 1984, l'inflation aux environs de 5 % va réduire nos masses de manœuvre. De ce fait, les services municipaux seront amenés à construire leurs projets de budget dans les limites compatibles avec cet objectif. Les responsables d'associations seront invités, dans leurs demandes de subventions, à tenir également compte de ces contraintes et je souhaite que tous comprennent bien que ce n'est pas de gaieté de cœur que nous sommes amenés à prendre ces dispositions.



Ray-Gill



toutes assurances

CABINET ROBERT

incendie • accidents • risques divers • vie • assurances recours

151, RUE HOUDAN - 92330 SCEAUX - Tél. 660.17.45 +

LE TGV ATLANTIQUE

Considérant les orientations données par le POS approuvé.

Demande que la ville puisse disposer des terrains de surface de façon à pouvoir y réaliser en temps opportun des aménagements répondant aux besoins de la population Scéenne avec une dominante verte conformément au Plan d'Occupation des Sols.

Considérant la gêne générale qu'apporteront les travaux pendant leur exécution.

Considérant qu'aucune indication n'est fournie sur les méthodes de construction du tunnel, ni sur l'organisation du chantier.

Considérant que les terrains d'emprise comportent diverses constructions (salles municipales de réunions, bureaux et ateliers) et, à leur proximité immédiate, des bâtiments importants (lycée Marie-Curie, IUT, hôtel des finances, etc.)

Considérant que le sous-sol comporte des inclusions notables de glaises facilitant tassements et glissements, si connus que le quartier traversé est dénommé « quartier des glaises ».

Demande que la planification des travaux soit faite avec le souci d'en réduire la durée.

Demande que l'exécution du tunnel soit suivie avec un soin particulier pour éviter les désordres ultérieurs susceptibles de porter de graves dommages aux constructions existantes.

Demande qu'au cas où le passage d'engins dégraderait certaines voies publiques la SNCF se porte garante de leur réparation à bref délai et qu'il en soit de même de tout dommage subi par les particuliers.

Délibération n° 2 concernant la notice additive RATP

Le conseil,

Après avoir entendu l'exposé de M. Herzog,

Vu l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique relative au projet de desserte de l'ouest et du sud-ouest de la France par trains à grande vitesse, TGV Atlantique,

Vu l'arrêté concerté du 2 mai 1983 de M. le préfet, commissaire de la République du département d'Eure-et-Loir,

M. le préfet, commissaire de la République de la région Ile-de-France, commissaire de la République du département de Paris,

M. le préfet, commissaire de la République du département des Hauts-de-Seine,

M. le préfet, commissaire de la République du département de l'Essonne,

M. le préfet, commissaire de la République du département des Yvelines,

M. le préfet, commissaire de la République du département du Loir-et-Cher,

M. le préfet, commissaire de la République du département de l'Indre-et-Loire,

M. le préfet, commissaire de la République du département de la Sarthe,

A la majorité de ses membres et par 5 voix contre,

Rappelant que l'enquête d'utilité publique a été ouverte pour recueillir les observations du projet TGV Atlantique et constatant que le dossier est accompagné d'une notice RATP préconisant un site propre de transport en commun, (sans d'ailleurs que sa consistance et son utilité soient précisées).

Estime qu'il a été inopportun et sans doute à la limite de la rigueur administrative d'avoir mêlé deux projets de nature tout à fait différente.

Considérant que la proposition RATP fait craindre l'abandon des projets de prolongation de lignes métropolitaines dont le principe était approuvé, notamment celle de la ligne 14.

Considérant que les objectifs d'aménagement tendent à faciliter toutes les liaisons interquartiers et à affirmer l'unité de la ville indispensable à son équilibre.

Rejette le projet de transport en site propre de surface qui entraînerait une coupure nord-sud au milieu de la ville, s'ajoutant à la coupure est-ouest existant déjà par le passage du Réseau Express Régional.

Synthèse des recommandations de la commission d'enquête TGV

Comme l'indique l'éditorial du maire, la commission d'enquête pour le projet TGV a remis son rapport en date du 5 août 1983 et les propositions qu'il contient répondent sur le plan technique aux principales préoccupations exprimées lors du déroulement de l'enquête. On peut lire en effet dans le chapitre consacré au secteur qui nous intéresse :

« La valeur des arguments avancés, le nombre et la qualité des intervenants paraissent tels que dans l'hypothèse où l'utilité publique serait décidée, la commission d'enquête estime indispensable qu'une solution soit trouvée pour que même au prix d'un surcoût important qui ne serait pas forcément à la charge de

la SNCF et d'un accroissement des nuisances pendant l'exécution des travaux, soit réalisée la mise en souterrain de la couverture du TGV de Fontenay-aux-Roses à Massy. Ainsi seraient permis la réutilisation des terrains de surface, principalement pour la réalisation de la coulée verte, et le respect de la perspective de l'axe du château de Sceaux en respectant la pente normale du terrain ».

« ... La SNCF estime qu'à 15 m du tunnel le risque vibratoire est nul. Toutefois elle s'est engagée devant la commission, là où des problèmes vibratoires pourraient être localisés, notamment au droit du lycée Marie-Curie, à faire des mesures et, au cas où subsisterait une gêne, d'ajouter entre le ballast et le radier un tapis élastomère de forte épaisseur. »

Sur le plan financier, le texte, moins impératif que les précédents, est le suivant :

« En ce qui concerne la répartition de la dépense, la SNCF doit assurer pour l'essentiel la protection contre les bruits. Les collectivités locales et la société en général bénéficiant de la couverture ou la mise en souterrain de la voie ferrée, la commission d'enquête suggère que le reste de la dépense soit pris en charge par les diverses collectivités publiques intéressées. Le FIQV (Fonds Interministériel pour la Qualité de la Vie) pourrait sans doute faciliter la réalisation de la coulée verte. »

Comme on le voit, ce texte suggère un partage des dépenses supplémentaires résultant des modifications techniques à apporter au projet entre la SNCF pour la protection de base contre le bruit, les collectivités (commune, département, région) et l'Etat (FIQV) pour les avantages tirés de la couverture des voies. Une telle répartition peut en effet se concevoir si la quote-part de la commune est modérée et si l'utilisation des terrains de surface peut se faire ensuite dans des conditions peu onéreuses. Nous devons donc — dans l'hypothèse où le gouvernement adopte ces recommandations — suivre avec attention l'évolution du projet, de son coût, et discuter avec l'Etat et les autres collectivités des clés de répartition susceptibles d'être raisonnablement acceptées. Ce sera un travail long et délicat, exigeant une grande vigilance. Nous veillerons à ce que les meilleures solutions techniques et financières soient trouvées pour notre ville.

A noter enfin que la commission d'enquête « signale pour mémoire le projet de site propre RATP sans donner d'avis à son sujet, cette opération n'entrant pas dans le cadre de l'enquête ». Cependant, les oppositions à ce projet RATP sont signalées de façon succincte mais nette (nuisances diverses, coupure de l'agglomération, etc.)

André HERZOG
maire adjoint
chargé de l'urbanisme

CABINET J.P. TELLIER

Administrateur de Biens
GESTION: 350.19.35



Agent Immobilier
TRANSACTIONS: 702.36.06

118, RUE HOUDAN 92330 SCEAUX 114 bis, Rue Houdan



AFFAIRES CULTURELLES

La fête de la musique

Le 21 juin dernier, quelques formations musicales, épaulées par diverses associations, se sont retrouvées pour animer, d'abord dans les quartiers, puis au jardin de la Ménagerie, cette journée vouée à l'expression de toute forme de musique.

Dans les quartiers et pour la plus grande joie des passants et des habitants, sont intervenus les élèves de M. Loewenguth, aux Chêneaux-Sablons et aux Clos Saint-Marcel, la chorale « A Cœur Joie », aux Bas-Coudrais, l'orchestre du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux, au Centre commercial des Blagis, les sonneurs et danseurs bretons, dans la partie piétonne de la rue Houdan et la fanfare du CSAI, sur la place Frédéric-Mistral.

A partir de 20 heures, le jardin de la Ménagerie accueillait tous ces groupes, entourés d'amateurs de musique venus nombreux pour écouter les prestations de grande qualité des élèves de M. Loewenguth et de l'orchestre du Conservatoire, chanter avec la chorale « A Cœur Joie » au répertoire inépuisable et aux exécutants infatigables, danser avec la fanfare endiablée du CSAI.

On a pu ainsi retrouver le charme d'un accordéon ou rêver avec une guitare...

Le groupe rock « Triplan » apportait également son concours et fut très apprécié.

Une belle journée en somme où, dans des expressions pourtant très diverses, la musique nous a réunis et nous a rappelé qu'elle était un moyen de communion entre les hommes. Laissons-lui une grande place dans nos vies et, déjà, préparons la fête de la musique 1984.

Jacqueline CLAUDE
Conseiller municipal,
membre de la commission
des Affaires culturelles



L'orchestre du Conservatoire, sous la direction de M. Vigneau, au centre commercial des Blagis.

Les danseurs bretons dans la rue piétonne.



Les élèves de M. Loewenguth, rue Eugène-Maison.

Des artistes isolés et très appréciés...



jean-louis perveaux décorateur
agencement d'appartements

22, rue Bertron 92330 SCEAUX tél. 702. 20. 60

CONSEIL
AMENAGEMENT
TRANSFORMATION
RENOVATION

URBANISME - ÉQUIPEMENT

Mise à l'enquête publique sur la modification du Plan d'Occupation des Sols

Le Plan d'Occupation des Sols de la ville de Sceaux a été publié le 8 décembre 1980 et a été approuvé par arrêté préfectoral du 19 avril 1982. Il fixe les nombreuses règles à respecter dans tout projet de construction soumis à permis de construire, règles destinées à conserver le caractère résidentiel et aéré de la commune.

Cependant, à l'expérience, certaines dispositions apparaissent inutilement contraignantes, et peuvent conduire à des refus de permis de construire juridiquement fondés, mais peu rationnels. Il s'agit essentiellement des petits permis concernant les extensions des constructions existantes. Or, ces extensions sont le plus souvent justifiées, soit par des améliorations de confort souhaitables, soit par le désir légitime de créer sous le même toit deux logements, l'un pouvant être occupé par les parents, l'autre par un jeune ménage.

De façon plus précise, le règlement comporte l'inconstructibilité des terrains d'une superficie inférieure à 200 m² en zone UD ou UEa. Or, de tels terrains existent dans des lotissements anciens, avec des constructions sur ces petites parcelles : le règlement actuel y interdit tout permis de construire, même pour de très faibles modifications.

Le groupe de travail du POS propose la rédaction suivante pour les articles UD5 et UEa 5.

Pour être constructibles, les terrains devront présenter les caractéristiques minimales suivantes :

- 5-1, terrains existants avant le 8 décembre 1980. Les terrains devront être de forme régulière et de dimensions suffisantes pour qu'il soit possible d'y inscrire un rectangle de 5 mètres sur 10 mètres en dehors des marges de recul réglementaires par rapport aux voies.
- 5-2 (sans changement).

Cette rédaction permet une application souple à des terrains de surface bien inférieure à 200 m², éventuellement étroits et assez profonds, ou au contraire assez larges en façade, mais peu profonds. La date mentionnée est

celle de la publication du POS, car il ne faudrait pas inciter à la division de terrains plus vastes, dont le règlement limite à juste titre la constructibilité pour éviter une densification exagérée et une disparition d'espaces verts.

Un autre ensemble de règles freine les petites extensions ; les articles 12 fixent des normes de stationnement générales, assez sévères, mais justifiées pour toute construction neuve, en vue de limiter l'envahissement des rues par des stationnements permanents. Elles sont souvent difficilement applicables en cas d'extension, car elles s'appliquent alors à l'ensemble construction ancienne et extension. Si donc la construction existante est assez vaste, la moindre extension conduit à exiger un nombre élevé de places comme si toute la construction était neuve. Certes, il est possible de ne pas les réaliser, mais alors il faut verser une participation forfaitaire de 20 000 F par place manquante (ce chiffre est fixé par l'Etat et périodiquement revalorisé) à des travaux de construction de parking sur le territoire de la commune. A Sceaux, de tels travaux existent dans l'îlot Charaire et dans divers autres projets envisagés. Cette participation est souvent financièrement assez lourde et peut conduire le pétitionnaire à renoncer à l'extension qu'il souhaitait.

Après discussion, le groupe de travail du POS propose de compléter l'article 12 des zones UAa, UCa, UCb, UEa, UEb comme suit :

- lors de toute opération de construction neuve, il devra être réalisé des aires de stationnement dont les caractéristiques et normes minimales sont définies ci-après ;
- logement : une place par 65 m² de surface hors œuvre net avec un minimum d'une place par logement ;
- en cas d'extension, la règle s'applique à la totalité de la SHON de l'extension (avec une franchise de 25 m²) augmentée de la moitié de la SHON existante ;
- pour les changements d'affectation de locaux, ainsi que pour les bâtiments à usage

de bureaux, de commerces ou d'activités, les normes actuelles sont conservées.

Diverses simulations de la règle proposée pour les extensions, ont montré une réduction très sensible des contraintes résultant du texte actuel.

L'exposé ci-dessus montre que les modifications proposées du POS de Sceaux ne portent pas sur les articles importants de zonage, de densité, de règles de prospect. Elles doivent seulement réduire les contraintes actuelles, trop fortes pour les travaux d'extension. Le principe de ces modifications a été examiné et admis par la commission extra-municipale du POS, réunie le 11 juin dernier et par la commission de l'urbanisme et le conseil municipal, le 24 juin dernier.

Les observations qu'elles pourraient encore susciter doivent être recueillies lors d'une enquête publique que le préfet, commissaire de la République, a prescrit du 12 septembre au 1^{er} octobre 1983 et qui se déroulera aux services techniques de la mairie, 132, rue Houdan, le lundi de 13 h 30 à 17 h 45, du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 45 et le samedi de 8 h 30 à 12 h.

M. Cuisinier, commissaire-enquêteur, y recevra le public le jeudi 29 et le vendredi 30 septembre de 13 h 30 à 17 h 45 et le samedi 1^{er} octobre de 8 h 30 à 12 h.

Les observations seront ensuite examinées par le groupe de travail du POS qui proposera un texte définitif à l'approbation du conseil municipal, qui ensuite devra être approuvé par arrêté préfectoral. Cette procédure est, certes, assez longue pour des modifications très partielles du règlement en vigueur qu'il n'est pas possible de transgresser actuellement. Mais cette procédure est obligatoire et apporte en la matière les garanties souhaitables.



André HERZOG
maire adjoint
chargé de l'urbanisme

Des travaux dans la ville

Boulevard Desgranges

Les travaux de réfection de la chaussée, des trottoirs et du réseau d'éclairage public ainsi que l'aménagement de la placette boulevard Desgranges, sont terminés.

De même, suite à la réunion publique du

quartier des Clos-Saint-Marcel du 5 mai dernier, et comme il en avait été convenu, les bornes côté sud, entre l'avenue de la Gare et l'entrée du parking de l'UER de droit, ont été supprimées et la circulation modifiée.

Il est à signaler qu'aucune modification de cette réglementation ne pourra intervenir avant une période de mise à l'essai d'un an.

Rue du Lycée

Gaz de France procède actuellement à la pose d'une conduite dans la partie de la rue du Lycée comprise entre la rue de Penthièvre et la rue de Fontenay.

Ces travaux d'extension du réseau de distribution permettront l'alimentation en gaz des chaufferies des bâtiments voisins.

MIROITERIE 102
Raymond DJIAN
ateliers et bureaux **ANTONY**
102, avenue Aristide-Briand
Tél. 666.09.66 - 666.17.23 - 237.23.10
VITRERIE — DETAIL — ENCADREMENTS

double vitrage
ISOBAIE
survitrage

**CHAUFFAGE - PLOMBERIE - COUVERTURE**
entreprise PRIEZ
22, 24, RUE D'ESTIENNE D'ORVES
92-FONTENAY-AUX-ROSES
service dépannage rapide
AGRÉÉ G.D.F. tel. 350-24-40

URBANISME - ÉQUIPEMENT

Permis de construire ou de démolir

Avis

39 bis, rue des Chêneaux
Pétitionnaire : M. Bouvet (auteur du projet)
Création d'un portail
Avis favorable le 11.06.83

11, rue du Docteur-Berger
Pétitionnaire : département des Hauts-de-Seine
Création d'un vélux et d'une fenêtre
Auteur du projet : M. Vacher, architecte
Avis favorable le 7.07.83

10, boulevard Colbert
Pétitionnaire : Mme Fumée (auteur du projet)
Clôture
Avis favorable le 7.07.83

1, rue de Bagneux
Pétitionnaire : M. Goualin
Extension d'un pavillon
Auteur du projet : M. Trousseau, architecte
Avis favorable le 7.07.83

29, avenue Le-Nôtre
Pétitionnaire : M. Nguyen Tan Qui
Création d'un châssis en toiture
Auteur du projet : M. Lukovic, architecte
Avis favorable le 7.07.83

35, rue Houdan
Pétitionnaire : M. Danaire
Modification de façade
Auteur du projet : Roldac Agencement
Avis favorable le 7.07.83

32, avenue Jean-Racine
Pétitionnaire : M. Bergerol
Modificatif de stationnement
Auteur du projet : M. Templier, architecte
Avis favorable le 20.07.83

Parc de Sceaux
Pétitionnaire : département des Hauts-de-Seine
Clôture
Auteur du projet : M. Ferrazzini, architecte
Avis favorable le 20.07.83

27, avenue Lulli
Pétitionnaire : M. Watanabe
Modificatif de stationnement
Auteur du projet : M. Hirt, architecte
Avis favorable le 20.07.83

14, rue des Ecoles
Pétitionnaire : M. Anglade
Création d'un vélux
Auteur du projet : M. Touret, architecte
Avis favorable le 20.07.83

19 bis, rue Jean-Masqué
Pétitionnaire : M. Lefèvre
Extension d'un pavillon
Auteur du projet : M. Joly, architecte
Avis favorable le 5.08.83

34 ter, rue des Clos-Saint-Marcel
Pétitionnaire : M. Raehm (auteur du projet)
Isolation des murs
Avis favorable le 25.08.83

18 bis, rue de Fontenay
Pétitionnaire : M. Roméo (auteur du projet)
Extension d'un pavillon
Avis défavorable le 6.08.83

Décisions

47, rue Houdan
Pétitionnaire : M. Ginestet
Modification d'une devanture de magasin
Auteur du projet : M. Grigne, architecte
Permis accordé le 6.06.83

35, rue Houdan
Pétitionnaire : Mme Mallarme
Edification d'une salle (cantine et archives)
Auteur du projet : Roldac Agencement (maître-d'œuvre indépendant)
Permis accordé le 10.06.83

64-66, rue de la Marne
Pétitionnaire : M. Darchy
Modification de la toiture d'un pavillon
Auteur du projet : M. Audoin, architecte
Permis accordé le 16.06.83

39 bis, rue des Chêneaux
Pétitionnaire : M. Bouvet (auteur du projet)
Edification d'une clôture
Permis accordé le 27.06.83

65, avenue Georges-Clemenceau
Pétitionnaire : Mme Kraemer (auteur du projet)
Agrandissement d'un portail
Permis accordé le 27.06.83

43, avenue du Président Franklin-Roosevelt
Pétitionnaire : M. Guillemonat
Edification d'un pavillon
Auteur du projet : M. Boutet de Mondel, architecte
Permis accordé le 29.06.83

1 à 9, rue Léon-Blum
Pétitionnaire : OPHLM de Sceaux, représenté par M. Mermet
Parking souterrain
Auteur du projet : MM. Massip et Bouat, architectes
Permis accordé le 1.07.83

54, avenue du Président Franklin-Roosevelt
Pétitionnaire : M. Tirard
Agrandissement d'un pavillon
Auteur du projet : M. Tezenas, architecte
Permis accordé le 1.07.83

5, rue Paul-Couderc
Pétitionnaire : Bennechi
Edification d'un pavillon
Auteur du projet : M. Fabre, diplômé arts et métiers
Permis accordé le 4.07.83

1 ter, rue Albert-1^{er}
Pétitionnaire : M. Joly
Bâtiment à usage de bureaux
Auteur du projet : M. Guilleminot, architecte
Permis accordé le 5.07.83

13, rue Pierre-Curie
Pétitionnaire : M. Mermet
Démolition d'un abri de jardin
Permis accordé le 22.07.83

29, avenue Le-Nôtre
Pétitionnaire : M. Nguyen Tan Qui
Châssis de toiture
Auteur du projet : M. Lukovic, architecte
Permis accordé le 22.07.83

3 bis, rue de la Marne
Pétitionnaire : M. Vu Thien Dac (auteur du projet)
Agrandissement d'un pavillon
Permis accordé le 25.07.83

35, rue Houdan
Pétitionnaire : M. Danaire
Modification de la façade d'un bar-tabac
Auteur du projet : Roldac Agencement (maître-d'œuvre indépendant)
Permis accordé le 25.07.83

18, avenue Fontenelle
Pétitionnaire : M. Lasry
Edification d'un pavillon
Auteur du projet : Cabinet d'architecture R. Fournier
Permis accordé le 27.07.83

10, boulevard Colbert
Pétitionnaire : Mme Fumée (auteur du projet)
Remplacement d'une clôture
Permis accordé le 29.07.83

27, avenue Lulli
Pétitionnaire : M. et Mme Watanabe
Modification pour l'édification d'un pavillon
Auteur du projet : M. Hirt, architecte
Permis accordé le 5.08.83

1, rue de Bagneux
Pétitionnaire : M. Goualin
Agrandissement d'un pavillon
Auteur du projet : M. Trousseau, architecte
Permis accordé le 5.08.83

14, rue des Ecoles
Pétitionnaire : M. Anglade
Vélux sur toiture
Auteur du projet : M. Touret, architecte
Permis accordé le 5.08.83

32, avenue Jean-Racine
Pétitionnaire : M. Bergerol
Agrandissement d'un pavillon
Auteur du projet : M. Templier, architecte
Permis accordé le 10.08.83

11, rue Pierre-Curie
Pétitionnaire : M. Mermet
Modification d'un pavillon
Auteur du projet : M. Trousseau, architecte
Permis accordé le 17.08.83

**PLOMBERIE - CHAUFFAGE
DÉPANNAGE**

Michel DELCENSERIE

97, avenue Aristide-Briand - 92160 ANTONY
☎ 668.21.14



ETS. BASSEREAU

fabricque, pose, entretien et répare

**TOUTES FERMETURES
STORES TOILES - VÉNITIENS**

3, rue des Coudrais - 92330 SCEAUX ☎ 660.15.99

ACTION SOCIALE

Vacances du troisième âge

Voyage en Espagne : Andalousie, Costa del Sol, Torremolinos



L'hôtel « Nautilus »

Le 10 mai, une soixantaine de vacanciers avaient rendez-vous devant la mairie où les attendaient des cars. Au lieu de monter directement, nous sommes entrés dans une salle de l'hôtel de ville pour entendre parler une nouvelle fois du carnet de change ! Ah, ce change, ce qu'il a pu faire couler, non pas d'encre, mais de salive !

Nous sommes ensuite partis en direction d'Orly, après avoir été salués par M. Bruno Philippe, maire adjoint, et par des conseillers municipaux. A Orly, ma foi, tout se passa bien, chacun ayant ses papiers en règle et son fameux carnet de change.

L'arrivée à Malaga s'effectua bien à l'heure, chacun prit ses bagages et le passage à la

douane eut lieu sans ennuis, nos cheveux blancs plaidant pour nous.

A l'arrivée à l'hôtel « Nautilus », on nous attribua les clefs et les chambres. Certains, les premiers jours, n'étaient pas bien logés, à cause de l'affluence des clients. Cela s'arrangea rapidement. L'hôtel donnait directement sur la plage, en passant par un jardin. Quelques rares courageux tentèrent de se baigner dans la mer mais l'eau était froide. Heureusement qu'il y avait une piscine couverte où beaucoup pouvaient s'ébattre. Le long de la plage, il y avait une belle promenade avec beaucoup de boutiques de souvenirs, des restaurants et des bars. Elle s'étirait jusqu'au petit port de la Carihuela où les pêcheurs débarquaient leurs poissons.

Le lendemain de notre arrivée a eu lieu la réunion d'accueil avec l'animatrice Marie-Thérèse (qui habite le Plessis-Robinson) et le responsable des excursions, Benoît (1,95 m !) :

- le change peut s'effectuer à l'hôtel, c'est merveilleux, pas besoin de descendre à Torremolinos en bus, situé à 6 km ;
- mise en garde contre les vols ;
- heures des repas : petit déjeuner en libre-service (très apprécié), déjeuner à 13 h 30 et dîner à 20 h 30, nourriture espagnole. Pour les repas, nous avons le choix entre trois menus différents. Parfois, nous ne savons plus trop ce que nous avons commandé à l'avance ainsi, lorsqu'arrive l'assiette, c'est la surprise, ce qui met de la bonne humeur autour de la table ;
- excursions et fêtes prévues : Grenade, Séville, Cordoue, Ronda, fête andalouse, etc.

La première excursion est celle de Coin et Mijas qui nous fait découvrir une région cachée de l'Andalousie, dans la montagne. Les uns visitent une boutique de céramique, les autres une « hacienda », sorte de ferme où se cultivent des fleurs et des arbres à fruits (citronniers, néfliers, orangers et grenadiers - ils étaient en fleurs !). L'irrigation est nécessaire dans cette région. Le propriétaire, Diego, nous surprend dans la cour. A son injonction, son chien grimpe sur un âne.

Mijas est une ville très curieuse, aux rues étroites bordées de maisons blanches ornées de balcons en fer forgé noir, très fleuris. Nous achetons du Malaga et rentrons par la Costa del Sol, long parcours près de la mer.



Autour du chien « perché » de Diego..

L'animation nocturne à l'hôtel est importante. C'est au cours d'un bal costumé que les Scéens se distinguent par la variété et l'étrangeté de leurs déguisements.



Des costumes très remarquables pour une charmante soirée.

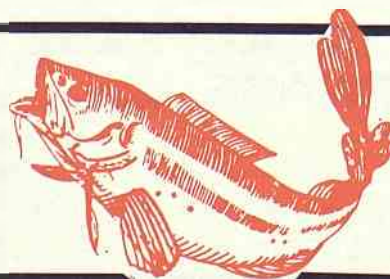
Quand l'heure du retour arrive, nous prenons l'avion à Malaga et débarquons à Orly où nous attendent des conseillers municipaux. Nous apprécions une nouvelle fois la livraison des bagages à notre domicile, effectuée par des agents de la ville.

Nous remercions M. et Mme Hugues, nos accompagnateurs, et tous ceux qui organisent les séjours de vacances des personnes âgées. Grâce à eux, nous allons à l'étranger, déplacement que nous ne pourrions plus faire seuls. Cela nous permet de découvrir d'autres horizons et d'autres modes de vie. Quel enrichissement ! Merci encore de nous offrir cette évasion.

Une vacancière

poissonnerie AUBIN

17, RUE HOUDAN 92330 SCEAUX



tél. 350.08.24

ACTION SOCIALE

Séjour au pays basque

Le dimanche 15 mai, de bon matin, on pouvait voir, à différents carrefours des rues de Sceaux, des personnes âgées attendre patiemment le passage de l'autocar qui allait les emmener séjourner au pays basque, pour deux semaines de vacances.

Notre résidence là-bas, l'hôtel Edouard VII, devenu maison familiale, était situé dans un quartier calme, à proximité de la plage-promenade et près du centre attractif de la ville.

Profitant des journées de soleil printanier et de la mise à disposition continue du car, nous avons pu visiter entièrement le pays basque : les jolis paysages des montagnes françaises et espagnoles ainsi que les villes et villages, fiers de leurs traditions, l'ascension de la montagne de la Rhune, Saint Jean-de-Luz, qui a conservé intact le décor du mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse en 1660, Ciboure, où l'on remarqua la maison natale du compositeur Maurice Ravel, la citadelle de Saint Jean-Pied-de-Port, très animée en ce jour de marché, le sanctuaire de Loyola en Espagne.

De nombreuses promenades nous ont permis de découvrir plusieurs villes : Anglet, Biarritz, Bayonne, Lourdes, Hossegor, Cap Breton. Lors de l'une de ces promenades, nous avons

visité un vieux cimetière typiquement basque, qui compte parmi ses tombes celle du chanteur Luis Mariano. Au cours d'une agréable sortie en mer, nous avons pu admirer le beau panorama du rocher Sainte Barbe à la pointe de Socoa.



Le sanctuaire de Loyola en Espagne

La dernière soirée, passée à Saint Pee-sur-Nivelle, s'est terminée par une fort jolie démonstration de danses folkloriques basques.

Nous en gardons tous un très agréable souvenir.

Centre Information Accueil Services - CIAS

Été-Amitié 83

L'été s'achève. Chacun retrouve amis, quartier, voisins et ceux qui n'ont pu partir à la découverte d'autres lieux et d'autres gens.

Demeurer dans notre ville l'été peut paraître bien plaisant ; ce n'est hélas pas le cas quand l'âge ou la maladie vous isolent et que l'absence de la famille et des proches se fait cruellement sentir.

C'est en songeant à ceux qui restaient que le Centre d'Information Accueil Services (CIAS), en relation avec les services et associations concernés, a organisé « *Été-Amitié 83* ». Le but de cette action, bien connue maintenant puisqu'elle se déroule en juillet et août depuis quatre ans, est de faciliter la vie quotidienne et de rendre plus agréables les longues journées des isolés.

Aider au maintien à domicile par l'approvisionnement, l'accompagnement en promenade, etc., apporter un peu de chaleur humaine par des visites et des contacts téléphoniques réguliers, tels sont donc les objectifs de cette action mise en place du 1^{er} juillet au 31 août de chaque année.

Pour permettre d'organiser et de coordonner les interventions des 50 visiteurs bénévoles auprès des 40 « *visités* » et d'avoir un point d'accueil et d'information (pratiques sociales, culturelles, etc.), le CIAS tient, durant ces deux mois, des permanences spécifiques au 21 rue des Ecoles, du lundi au vendredi au mois de juillet et les lundis, mercredis et vendredis au mois d'août, le matin de 10 h à 12 h.

Ces « *Été-Amitié* » sont source de contacts, d'échanges entre jeunes et vieux Scéens. Cette année, des bénévoles de 20 à 80 ans ont visité ou « *dépanné* » des personnes de 50 à 101 ans. Contacts d'un été pour certains, plus durables pour d'autres qui continueront de se rencontrer au-delà de cette période de vacances.

Il reste un souhait à formuler : être plus nombreux l'an prochain pour mener à bien un nouvel « *Été-Amitié* ».

Geneviève LEROY

Pendant le reste de l'année, les permanences du CIAS se tiennent les lundis, mercredis et vendredis, de 10 h à 11 h 30 et les mardis et jeudis, de 15 h à 17 h, au 21 rue des Ecoles, tél. 661 65 24 et le lundi, de 14 h à 16 h, 2, rue du Docteur-Roux, tél. 660 51 18.

Des permanences pour les jeunes mamans

Claudine Mercier, puéricultrice à domicile, se tient à la disposition des nouvelles et futures mamans afin de répondre à toutes les questions qu'elles peuvent se poser avant l'accouchement ou dès leur sortie de maternité (allaitement, stérilisation, mode de garde, etc.), pour les aider dans la pratique (préparation d'un biberon, bain, etc.), et, par la suite, suivant leurs difficultés.

Vous pouvez prendre contact avec Claudine Mercier lors de ses permanences :

- à la mairie de Sceaux, 122, rue Houdan, tous les vendredis matins, de 9 h à 11 h 30. Tél. 661 29 50, poste 377 ;

- au Centre socioculturel des Blagis, 2, rue du Docteur-Roux, les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 9 h à 11 h 30. Tél. 660 51 18.

Allocation en espèces pour les factures de gaz et de charbon

Le Conseil général des Hauts-de-Seine octroie une allocation en espèces pour le paiement des factures de gaz et l'achat de charbon, aux familles non-imposables sur le revenu et ayant au moins deux enfants à charge.

Cette allocation correspond à 75 m³ de gaz (tarif EDF-GDF) par an et par enfant à charge.

Les personnes susceptibles de bénéficier de cette allocation sont invitées à faire leur demande avant le 31 décembre 1983 au Centre Communal d'Action Sociale (BAS), dans le jardin situé derrière l'hôtel de ville.

Les pièces à fournir sont les suivantes :

- avis de non-imposition de 1982 ;
- livret de famille ;
- quittance de loyer ;
- talon de versement des allocations familiales du 4^e trimestre 1982 ;
- certificat de scolarité ou d'apprentissage pour les enfants âgés de plus de 16 ans ;
- éventuellement, carte d'invalidité pour les enfants handicapés.

Le versement de l'allocation devrait s'effectuer au cours du 1^{er} trimestre 1984.

AU DOMAINE ROYAL

TOUTE L'ALIMENTATION

DEPOSITAIRE PRODUITS HEDIARD et FAUCHON

61, RUE HOUDAN - 92330 SCEAUX TEL. 661.02.09

L'Océan

POISSONS ET CRUSTACÉS

ARRIVAGES DIRECTS

ASSOCIATIONS

Maison des Jeunes et de la Culture

Le Folk Dance Festival de Royal Leamington Spa, par l'image

Donc ce samedi 25 juin 1983, sur la pelouse du très beau parc de Jephson Gardens, de la pimpante ville de Royal Leamington, se déroulait un festival de danse folk « *with the dancers from Sceaux, France* ».



Et oui, c'était bien le groupe folk de la MJC de Sceaux ! Mais il y avait aussi...



... the Connely School of Irish Dancing : danses traditionnelles d'Irlande dont les pas sont très rapides, très « *sautés* », avec des « *battus* » fort classiques, exécutées avec maestria, par les plus jeunes élèves de cette école très connue en Angleterre...



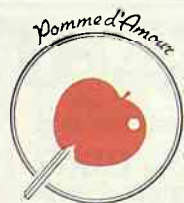
... the Wayfarers Folk, dance club. Ce groupe, très joliment costumé et dont les femmes portent une coiffe qui s'apparente à celle de nos paysannes du Centre, présente un spectacle très varié dont certaines danses très anciennes nées dans l'île de Man...



... the Northampton Square, dance club. Groupe spécialisé dans les « *Square dances* », danses américaines en provenance du Kentucky. Les quatre couples sont toujours disposés en carré.



Brigitte, rassurante : « *Après le Branle du Rat, comme le précise le programme, nous allons rejoindre Joseph et Geneviève, sur la gauche de la pelouse, pour danser la Droite de Reuilly* ».



Pomme d'Amour
CADEAUX BIJOUTERIE FANTAISIE

« *Pomme d'amour, la boutique que l'on croque à pleines dents !* »

96, Rue Houdan - 92330 Sceaux - Tél. 661.00.37

ENCADREUR

Ancienne Élève des Métiers d'Art

GRAVURES ANCIENNES - ENCADREMENTS TOUS STYLES
EX-LIBRIS - OBJETS - CADEAUX

29, rue des écoles - SCEAUX - tel. 702.63.33

ouvert de 10 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h - fermé le mercredi et samedi après-midi

COLLEGE UNIVERSITAIRE FONTENAISIEN

**ANTENNE
DE
SCEAUX**

**programme de
la saison 83-84**

**SALLE DE L'ANCIENNE MAIRIE
68 RUE HOUDAN**

ANTENNE DE SCEAUX

JEU.
17
NOV.

Henri AGEL - Agrégé de Lettres, Docteur ès
Lettres, Titulaire de la Chaire de Cinéma
à l'Université de Montpellier :
"CINEMA ET SPIRITUALITE" (project. d'un film).

JEU.
1
DEC.

Guy LARIVIERE - Ingénieur de la Météorologie
Nationale (Relations extérieures - Météorologie
Nationale) :
"LA METEOROLOGIE AU SERVICE DES HOMMES"
(projections)

JEU.
15
DEC.

Maurice GRAVIER - Professeur émérite à
l'Université de Paris-Sorbonne :
"MARTIN LUTHER ENTRE DIEU ET LE PRINCE"

JEU.
5
JAN.

Pierre GRAPPIN - Professeur émérite à
l'Université de Metz :
"LE VOYAGE DANS LES CONTES ROMANTIQUES
DE LUDWIG TIECK".

JEU.
19
JAN.

Henri BAGLIN - Agrégé de Mathématiques
Ancien Ingénieur au C.E.A. :
"L'ENERGIE NUCLEAIRE, SES BENEFICES,
SES MALEFICES".

JEU.
2
FEV.

Christiane DESROCHES-NOBLECOURT
Inspecteur Général Honoraire des Musées de France
Directeur des Fouilles du Musée du Louvre en
Haute Egypte :
"LA RENAISSANCE DE PHILAE" (projections)

JEU.
1
MARS

René POMEAU - Professeur de Littérature Française
à l'Université de PARIS IV :
"ON SORT CE SOIR, AU XVIII^e siècle : UNE REPRESENTATION AU THEATRE FRANCAIS, AU TEMPS DE LOUIS XV".

JEU.
15
MARS

Denis LEVY- Professeur à l'Université de PARIS II
(Droit, Economie, Sciences Sociales) :
"L'EVOLUTION DE LA PRESIDENCE DES ETATS-UNIS".

JEU.
19
AVR.

Jean-Claude CHAPUT - Professeur en médecine,
Chef du Service d'hépatologie et de gastro-
entérologie à l'Hôpital Antoine Béchère :
"LES POSSIBILITES ACTUELLES DE L'ENDOSCOPIE
DIGESTIVE"

JEU.
3
MAI

Michel ALBERT - Ancien Commissaire au Plan,
Président du Groupe A.G.F., Auteur du "PARI
FRANCAIS" et d'"UN PARI POUR L'EUROPE" :
"LE PARI FRANCAIS PEUT-IL ETRE GAGNE ?"

JEU.
17
MAI

Régine PERNOUD - Ecrivain, Fondatrice - Directrice
du Centre Jeanne d'Arc :
"ALIENOR D'AQUITAINE, SON ITINERAIRE ET SON
ENVIRONNEMENT" (Projections)

Voir au verso les conditions et modalités d'inscription.

les du Bureau de l'œuvre

Directeur
Mairie de SCEAUX

S
M

LA COTISATION ANNUELLE DE 100 F DONNE DROIT,
SANS CONDITION DE RESIDENCE, D'AGE OU DE NIVEAU
DE CULTURE, A TOUTES LES ACTIVITES DU COLLEGE,
TANT A SCEAUX QU'A FONTENAY-AUX-ROSES ET BOURG LA
REINE (90 CONFERENCES-DEBATS, EXPOSITIONS, VISITES
VOYAGES)

M

LES CONFERENCES ONT LIEU :

-LUNDI, MARDI, VENDREDI 15 H à FONTENAY-AUX-ROSES

-JEUDI 15 H en alternance à SCEAUX et BOURG-LA-REINE

LES INSCRIPTIONS SONT RECUES DES LE MOIS D'OCTOBRE 1983

● A LA MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

21, rue des Ecoles à SCEAUX

LES MERCREDIS DE 15 H à 17 H

M
S

● AU CENTRE SOCIO-CULTUREL DES BLAGIS

2, rue du Docteur Roux à SCEAUX

LES JEUDIS DE 14 H à 16 H

M
S

N'ATTENDEZ PAS - INSCRIVEZ-VOUS DES MAINTENANT

M
S
M

Renseignements : 661 00 59

IMP. M.J.C. 21 RUE DES ECOLES

ASSOCIATIONS

Une charmante paysanne de Sceaux, que n'eût point reniée le peintre Gustave Courbet, parmi les impressionnants vestiges du château de Kenilworth, ruiné par Cromwell, et encore hanté par Simon de Montfort. Ah oui, Simon de... Non, c'est son fils !...



Hello Evelyne ! Hello David ! Merveilleux amis anglais du Milverton Folkdance Group, dont ils portent le costume coloré, et qui nous reçurent chez eux, si gentiment, durant ce long week-end.



Nos trois maîtres à danser, Brigitte, Geneviève et Jean, avaient le sourire en repartant car ce long week-end a été un succès : bonne démonstration de la troupe, échange chaleureux avec nos hôtes, temps magnifique, remise à jour d'un vocabulaire de mots anglais parfois un peu faible !...

Joseph DE PIREY

Pourquoi pas aussi l'électronique ?

L'électronique, c'est un métier passionnant, prometteur, toujours renouvelé, bref une possibilité de carrière au profil idéal.

L'électronique, c'est aussi pour certains un « hobby », un moyen d'apprendre en s'amusant, une manière agréable d'occuper ses dix doigts tout en faisant fonctionner ses facultés d'imagination, une façon de s'exprimer par la création.

C'est pour toutes ces raisons que la Maison des Jeunes et de la Culture attire tout particulièrement votre attention sur son activité « électronique » qui tourne déjà avec succès depuis plusieurs années.

Cette année 1983-1984, l'atelier d'électronique ouvrira ses portes aux jeunes de plus de 14 ans, aux adolescents et bien sûr aux adultes qui désirent se lancer, pratiquer ou se perfectionner dans ce domaine un peu mystérieux mais si proche de notre vie courante.

L'atelier n'a pas la prétention de vous apprendre un métier mais de vous projeter directement dans l'action : consultations de schémas, réalisations de maquettes, éclaircissements théoriques, création de prototypes. C'est vous qui faites votre programme, selon vos goûts et à votre rythme, épaulé par l'animateur qui est là pour vous conseiller.

Chaque semaine, des séances de deux heures vous sont proposées par groupe d'une dizaine de personnes.

Pour de plus amples informations, l'accueil de la MJC ou l'animateur seront à votre disposition dès le début du mois d'octobre, principalement le mercredi.

L'animateur « électronique »

Coupe « Anophèle » de modélisme

Pour la deuxième année consécutive, l'atelier modélisme de la MJC de Sceaux a remporté la coupe « Anophèle », le dimanche 5 juin dernier à Bourg-la-Reine.

Spectacles

Nous vous rappelons que la MJC continue ses réservations de spectacles aux tarifs « collectifs ». Les prochains spectacles auront lieu les 8 octobre, avec « Richard II » de Shakespeare, et 22 octobre avec « La nuit des rois » de Shakespeare, dans une mise en scène d'Ariane Mnouchkine.

Les activités de la MJC reprendront le 30 septembre. Les renseignements et les inscriptions

se feront jusqu'à la fin du mois de septembre au 21 rue des Ecoles, tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h et, à partir du mois d'octobre, tous les jours, de 9 h à 22 h et le samedi, de 14 h à 19 h. La MJC est fermée le dimanche.

Communiqué

La Maison des Jeunes et de la Culture recherche des personnes soucieuses de partager leurs connaissances en informatique et d'aider au développement du club et de ses objectifs (les jeunes et les retraités sont particulièrement les bienvenus).

Ecrire ou téléphoner au directeur de la MJC, 21, rue des Ecoles, tél. 350 05 96, pour fixer un rendez-vous.

Nous vous en remercions.

Sceaux-Accueil

Nous rentrons...

Voici la rentrée. Nous espérons que vous avez passé d'agréables vacances. Nous sommes très heureuses de vous retrouver et prêtes à accueillir les nouveaux venus à nos réunions d'amitié et à nos diverses activités.

Notre premier rendez-vous est fixé au lundi 3 octobre à la Maison des Jeunes et de la Culture, 21, rue des Ecoles, à partir de 14 h, pour notre goûter d'accueil ouvert à tous.

Les 3 et 4 octobre, toujours à la MJC, de 14 h à 16 h 30, vous pourrez vous inscrire aux différentes activités de notre association.

Concours de photos

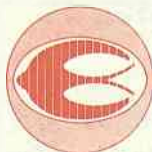
« Les portes dans la ville »

L'Union nationale des accueils des villes françaises organise un concours de photos sur le thème « les portes dans la ville ». Pour y participer, il suffit d'envoyer à Sceaux-Accueil, 21, rue des Ecoles, avant le 1^{er} octobre prochain, une photo représentant une porte dans la ville. Celle-ci, en noir ou en couleur, sera d'un format minimum 18 x 24, collée sur un carton avec attache. Les documents feront l'objet d'une exposition à la MJC, les 13 et 14 octobre. Trois prix seront décernés par des responsables de l'Union nationale des accueils, des spécialistes photographes et des personnalités de la ville : le prix de la photo de la porte la plus accueillante, celui de la photo de la porte la plus esthétique et, enfin, celui de la photo de la porte la plus originale.

Pour tout renseignement, vous pouvez téléphoner au 350 77 61, au 702 30 78 ou à la MJC, au 350 05 96.

L'HIRONDELLE

16, place du Général de Gaulle - Sceaux



Remises progressives
LISTES DE MARIAGE

arts de la table • cadeaux

A.ORTIN

15, av. Georges Clémenceau
92330 SCEAUX ☎ 661.17.67

ANCIENNEMENT GELIN

TAPISSERIE — LITERIE — DÉCORATION

TENTURE MURALE — SIÈGES NEUFS & RÉFECTION
INSTALLATION DE RIDEAUX-VOILAGES
RÉFECTIONS SOMMIERS & MATELAS DANS LA JOURNÉE

ASSOCIATIONS

Les Gémeaux

Vous venez de reprendre votre travail ou vos études après des vacances (formidables et ensoleillées). Vous êtes en grande forme, la vie est chouette, le soleil brille. Continuez sur votre lancée avec « Les Gémeaux ».

Vous venez de reprendre votre travail ou vos études après des vacances (plus ou moins ensoleillées). Le doute vous assaille, la vie est morose, le temps est grisâtre. Un seul remède, « Les Gémeaux ».

A la carte ou au menu, n'hésitez pas, servez-vous, personne n'est encore mort d'une indigestion culturelle.

Cinéma ? Tout Cannes à domicile ! avec « Monthy Python - le sens de la vie », « Le Mur », « La Valse des Pantins », « L'Argent », « Faits Divers », « L'homme Blessé », « La Palombière », « La Petite Bande » (voir calendrier).

Variétés ? Mama Béa, le samedi 8 octobre à 21 h au parc de la Ménagerie. Après un passage triomphal à Bobino au printemps dernier, une des seules chanteuses rock française a mis de la tendresse dans ses cris et sa violence.



Mama Béa

Danse ? Les ballets Antonio Gades vous présenteront « Carmen », le dimanche 9 octobre au parc de la Ménagerie à 16 h. Inutile de vous parler de ce spectacle, directement tiré du film de Carlos Saura. Saura et Gades avec « Noces de Sang » puis « Carmen » ont opéré une véritable renaissance du flamenco. Un conseil : réservez vos places !



Catherine Masson

« Carmen », par les ballets Antonio Gades.

Opérette ? Pourquoi pas ? « Rêves d'écluse » un spectacle monté par la Péniche-Opéra est un pastiche des opérettes françaises... Histoire débridée et folle, sans trame véritable, « Rêves d'Ecluse » n'est qu'un grand éclat de rire, et un formidable clin d'œil. « Rêves d'Ecluse » sera le 21 octobre aux Gémeaux (séance unique) après avoir tenu l'affiche deux mois au Palais des Glaces.

Et les enfants ? Nous leur proposons un véritable « show » avec Guery Burtin et Martine Drangy le 5 octobre, à 14 h 30. Pour les enfants, ces deux chanteurs leur présenteront un vrai spectacle de variétés. Que diable ! Les enfants sont tout de même adultes.

Et les stages ? Deux stages de danse fin octobre avec Marie-Christine Gheorghiu et la FFD. Retenez vos places.

Mais pour tous ces spectacles et séances de cinéma, une seule solution, l'adhésion ! Pour 38 F par an pour les adultes (19 F pour les moins de 20 ans, plus de 60 ans et chômeurs), nous vous proposons des tarifs deux fois moins élevés que ceux réservés aux « non-adhérents ». Si vous êtes une famille, les enfants de plus de 20 ans paieront leur adhésion 22 F (au lieu de 38 F) et ceux de moins de 20 ans, 11 F (au lieu de 19 F). Ultime effort de votre Centre d'Action Culturelle, si vous êtes en famille de plus de 10 personnes, l'adhésion vous coûtera 11 F (nous contacter dans ce cas) : une telle famille s'appelle généralement une collectivité (C E, lycée, association, etc.)

Voici les tarifs pour les différentes catégories de spectacle :

- adhérents de moins de 20 ans :
 - cinéma : 13 F
 - spectacles : 22 F
 - spécial prestige : 30 F
- adhérents de plus de 20 ans :
 - cinéma : 13 F
 - spectacles : 30 F
 - spécial prestige : 45 F
- non-adhérents :
 - cinéma : 20 F
 - spectacles : 55 F
 - spécial prestige : 70 F.

Outre vos places à prix réduits, l'adhésion vous permettra de réserver par téléphone et jusqu'à dix jours avant la date du spectacle (nécessaire au regard des spectacles d'octobre) et de recevoir le programme des Gémeaux à domicile.

A bientôt donc...



« Rêves d'écluse », par la Péniche-Opéra.

ASTER
BEVERLY
BABYBOTTE
START-RITE
KICKERS
LITTLE MARY - LE LOUP BLANC

Clémentine
CHAUSSURES POUR ENFANTS

10, rue des écoles — Sceaux
Tél. : 702 04 86

PEINTURES
PAPIERS PEINTS et TISSUS
DÉCORATION — RAVALEMENT

r. bourgoin

9 bis, rue des Aulnes (Les Blagis) - 92330 SCEAUX

DEVIS GRATUITS ☎ 702.59.17 24h sur 24

ASSOCIATIONS

Centre Socioculturel des Blagis

Cette année encore, le Centre Socioculturel des Blagis (2, rue du Docteur-Roux, tél. 660 51 18) propose tout un éventail d'activités culturelles et de loisirs aussi bien pour les enfants que les adultes : activités artisanales (cartonnage, dorure et reliure, peinture sur soie et sur coton, photo, sculpture sur bois, encadrement, vannerie, tissage, patchwork), musicales (piano, guitare, luth, flûte, jardin musical), danse (classique, rythmique, jazz, claquettes, salon), yoga, gymnastique, anglais, bridge, ping-pong, etc.

Mais le CSCB, c'est aussi un club du 3^e âge très actif et une bibliothèque pour adultes et enfants ouverte gratuitement à tous les adhérents du centre (voir ci-dessous).

D'autre part, le CSCB est également un lieu de services et de permanences sociales gratuits, au cœur même du quartier des Blagis.

Il accueille notamment :

- une responsable du CIAS (Centre Information Accueil Services) de la ville de Sceaux, le lundi de 14 h à 16 h ;
- un écrivain public, qui vous aidera à rédiger du courrier, remplir des formulaires, établir un curriculum vitae..., le mardi de 10 h 30 à 12 h ;
- une assistante sociale, le lundi de 14 h 30 à 17 h 30 ;

- une puéricultrice du service municipal de la PMI, les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 9 h à 12 h ;
- une conseillère en stage d'insertion professionnelle pour jeunes, le mardi de 10 h à 12 h ;
- des cours et des conseils en économie familiale (couture, cuisine, décoration, entretien, etc.), plusieurs jours par semaine à partir du mois de novembre ;
- un service d'information et de documentation.

C'est le samedi 24 septembre et les jours suivants que les inscriptions seront reçues pour toutes les activités, qui recommenceront à partir du 3 octobre.

Les bibliothèques du CSCB pour les adultes et les enfants

Elles sont animées par une équipe de bénévoles qui, avec beaucoup de gentillesse, assurent tout le travail de la bibliothèque : permanences de prêts, choix des livres en tenant compte des avis des lecteurs, mise en route des livres, réaménagement des fichiers, etc.

Si vous aimez tout ce qui concerne les livres et tout particulièrement l'atmosphère des bibliothèques, notre équipe sera heureuse de s'agrandir et de vous accueillir.

Les Amis du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux

C'est un concert de musique baroque qui ouvrira notre saison 1983/84 le 23 octobre prochain à 17 h 15, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux ». Nous vous y convions très nombreux.

Les Amis du Conservatoire vous proposent cette année une série de cinq concerts ainsi qu'un concert supplémentaire de musique moderne, organisé en collaboration avec le CAEL, le Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » et les Samedis musicaux de Sceaux.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à Mme Oriol, tél. 665 20 93.

Chorale Saint Stanislas des Blagis

La chorale Saint Stanislas des Blagis - chef de chœur : Michelle ROUSTAN - s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à la musique sacrée, de tous styles et de tous pays.

Les répétitions ont lieu tous les lundis à 20 h 45 en l'église Saint Stanislas des Blagis, 104, avenue Gabriel-Péri à Fontenay-aux-Roses. Elles ont repris depuis le 19 septembre.

Les Samedis Musicaux de Sceaux

Récital de piano aux Gémeaux

Les Samedis Musicaux de Sceaux, association musicale dont le directeur est Alfred Loewenguth, propose, un samedi par mois à partir d'octobre, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux », un concert de musique de chambre.

La saison 1983/84 comprendra ainsi huit concerts, dont un hors-abonnement qui aura lieu au mois de décembre et sera consacré à la musique contemporaine.

Le choix et la qualité des formations présentes sauront satisfaire les nombreux mélomanes de Sceaux et de ses environs.

Eric Heidsieck ouvrira la saison le samedi 15 octobre par un récital de piano avec, au programme, des œuvres de Couperin, Mozart et Beethoven.

Ce pianiste, de renommée internationale, reste l'inoubliable interprète de l'intégrale des



32 sonates de Beethoven à la salle Gaveau, en 1969.

Le programme de la saison comprendra, en outre, un récital de piano à quatre mains avec Leslie et Nadine Wright, un trio piano, violon et violoncelle avec le trio Risler et la participation de trois orchestres de chambre, l'orchestre Jean-François Paillard, l'orchestre Bernard Thomas et l'orchestre de chambre de Mayence.

Chacune de ces formations assurera un concert-animation à 17 h 30 permettant une initiation musicale accessible à tous et notamment aux jeunes enfants, et un concert du soir, non commenté, à 20 h 45.

Le programme détaillé et les dates de tous les concerts peuvent être envoyés à ceux qui en font la demande au secrétariat des Samedis Musicaux de Sceaux, 21, rue des Ecoles, tél. 350 05 96.

Le prix des abonnements a été très étudié et des tarifs réduits seront accordés aux familles accompagnées de plusieurs de leurs enfants.

stéphane kélian

PIVOINE

CHAUSSURES

Robert Clergerie

7, RUE DE L'ÉGLISE - ANTONY — 668 88 42

ASSOCIATIONS

Les Dauphins de Sceaux/Bourg-la-Reine

Une saison se termine, une nouvelle commence avec la rentrée de septembre.

La saison sportive 1982/83 a été marquée par une bonne tenue de nos Dauphins et Dauphines au cours des vingt-deux rencontres officielles. Les résultats complets peuvent être consultés au siège du club, à la piscine des Blagis.

Nous tenons à remercier ici, publiquement, tous nos jeunes gens qui ont su porter honorablement les couleurs du DSBR grâce à leur courage, à leur persévérance à l'entraînement et à leur abnégation face à d'autres tâches scolaires ou extra-sportives. Enfin, si le but final de toute compétition est de gagner, n'oublions pas que le principal est de participer dans la joie et dans la bonne humeur.

Mais ce panégyrique ne serait pas complet si nous n'y associons pas le dévouement de tous nos entraîneurs, appointés et bénévoles, et toute la compréhension des collectivités locales à notre égard ainsi que celle des familles qui ont pu nous accorder leurs concours, leur soutien et leur confiance.

Puisse cet excellent esprit se maintenir et même se développer dans l'avenir.

Au cours de la saison écoulée, plusieurs de nos nageurs se sont distingués.

Chez les filles, Gaëlle Pinel, née en 1972, a obtenu la médaille d'argent au classement final de la « Médaille » au 100 m nage libre, en 1'25''18. Alexandra Chauffour, née en 1977, se classa 5^e au 100 m brasse, en 1'54''81. Aurore Lecat, née en 1971, se classa 3^e au 100 m brasse, en 1'44''73, et 4^e sur 25 au 200 m nage libre, en 3'18''56 ; elle se classe également dans le premier tiers de toutes les compétitions du critérium et des championnats des Hauts-de-Seine. Nathalie Hirsinger, née en 1965, s'est bien classée dans toutes les compétitions du critérium départemental d'hiver et, notamment, 3^e sur 9 au 100 m papillon, en 1'35''86 ; elle a aussi participé aux trois compétitions du championnat des Hauts-de-Seine.

Chez les garçons, l'honneur revient à nos quatre relayeurs, A. Jovet, B. Bouille, B. Doumenc et L. Voinot, qui ont décroché la première place pour le DSBR aux relais 4 fois 100 m quatre nages du championnat des Hauts-de-Seine, en 4'54''57, après avoir participé, très honorablement, à toutes les autres épreuves du critérium départemental d'hiver face à des adversaires « coriaces ».

Au critérium départemental d'hiver, le DSBR se classe 6^e sur 14 clubs pour l'ensemble des relais 4 fois 100 m.

Frédérique Halle, né en 1972, a obtenu la

médaille d'argent au classement final de la « Médaille » au 200 m quatre nages, en 3'18''57, et s'est classé 5^e sur 72 au 100 m nage libre de sa catégorie. Eric Salsou, né en 1971, s'est classé 1^{er} sur 24 au 200 m quatre nages, en 3'19''57, 1^{er} sur 28 au 100 m dos, en 1'37''19 et 2^e sur 16 au 100 m papillon, en 1'42''24. François Malleus, né en 1969, s'est classé très honorablement dans les quatre épreuves du critérium départemental d'hiver et les six épreuves du championnat des Hauts-de-Seine ; il s'est notamment classé 3^e sur 11 au 100 m brasse, en 1'37''48, et 5^e sur 17 au 100 m nage libre, en 1'15''45.

Quant à nos jeunes Dauphins et Dauphines de « l'Avenir », nés entre 1973 et 1976, ils nous ont donné beaucoup d'espérances.

Pour la saison qui vient, nous comptons beaucoup sur la présence des parents autour du bassin, surtout les jours de compétition, pour encourager leurs enfants. N'oublions pas qu'à l'instar des autres sports, les nageurs ont besoin du soutien moral d'un ardent public. Parents et amis, soyez d'enthousiastes supporters ! Le comité de direction et tous les entraîneurs vous en sauront gré.

Adhésions

Il n'y a pas d'âge limite pour s'inscrire, dès l'instant que le candidat peut nager 25 m et qu'il n'existe aucune contre-indication médicale. Il suffit ensuite de se présenter au secrétariat du DSBR, au 1^{er} étage de la piscine des Blagis, 5, rue de l'Yser, les lundis, jeudis et vendredis, de 17 h à 19 h 30, muni d'un bulletin d'adhésion fourni par le club, d'un certificat médical d'aptitude à la natation, délivré soit par votre médecin habituel, soit par le médecin du Centre médico-sportif (voir panneau d'affichage à la piscine) et de deux photos d'identité récentes (une seule suffit pour le renouvellement d'adhésion).

Il vous sera réclamé un droit d'adhésion par famille de 90 F la première année seulement, et une cotisation annuelle, valable de date à date, variable selon les groupes de nage (315 F pour les membres actifs - groupes 1, 2, 3 et 5 -, 275 F pour les adultes et les candidats au baccalauréat - groupe 4 -, 100 F à partir du 3^e membre d'une famille - quel que soit le groupe -).

Il vous sera remis une carte de membre du club que vous devrez obligatoirement présenter à l'entrée de la piscine.

Horaires des groupes

- Groupe 1 - Ecole de natation sportive : les lundis, jeudis et vendredis de 17 h 15 à 18 h ;
- Groupe 2 - Initiation et perfectionnement des benjamins (10-11 ans pour les filles et 11-12 ans pour les garçons) et les poussins (filles âgées de moins de 9 ans et garçons de moins de 10 ans) : les lundis et jeudis de 17 h 15 à 18 h 30

et les vendredis de 17 h 15 à 18 h 15 ;

- Groupe 3 - Entraînement pour les autres catégories d'âge (de 13-14 ans à seniors) : les lundis, mercredis et jeudis de 18 h à 19 h 30, les vendredis de 18 h à 19 h 15 et les samedis de 12 h 30 à 13 h 30 ;

- Groupe 4 - Adultes et candidats au baccalauréat : les lundis et jeudis de 19 h 30 à 20 h 30 ;

- Groupe 5 - « Dilettantes » : les lundis, jeudis et vendredis de 17 h 15 à 18 h.

Nous vous rappelons que chaque groupe est pris « en main » par un entraîneur particulier qui peut suivre ainsi les efforts et les progrès de chaque Dauphin et du groupe.

Nous vous informons qu'il est toujours possible de passer d'un groupe à un autre, après l'accord des parents et des entraîneurs, selon les capacités individuelles.

Bien sûr, seule l'assiduité à toutes les séances, la ténacité devant l'effort et la discipline sportive librement consentie permettent d'obtenir de bons résultats.

Enfin, la qualité de membre du club DSBR donne droit à l'accès gratuit aux bassins, sur présentation de la carte en cours de validité, les mercredis de 20 h à 22 h et les dimanches après-midi, ainsi que les jours et heures habituels d'entraînement durant les périodes de congés scolaires.

Nous vous attendons nombreux !

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à la piscine des Blagis, 5, rue de l'Yser, ou téléphoner au club DSBR, au 660 97 60 pendant les heures d'entraînement.

Piscine des Blagis

Depuis le 19 septembre, les horaires d'ouverture de la piscine des Blagis ont repris leur rythme scolaire :

- lundi, de 11 h 45 à 13 h 30 ;
- mardi, de 11 h 45 à 13 h 30 et de 17 h 15 à 20 h 30 ;
- mercredi, de 10 h 45 à 22 h ;
- jeudi, de 11 h 15 à 13 h 30 ;
- vendredi, de 11 h 45 à 13 h 30 et de 19 h 15 à 22 h ;
- samedi, de 11 h 45 à 20 h ;
- dimanche, de 8 h 30 à 20 h.

Les écoliers et les Dauphins de Sceaux/Bourg-la-Reine se sont remis à l'entraînement.

Le club des Belugas, quant à lui, a ouvert la saison 1983/84 depuis le 15 septembre.

Les bébés rentrent également : le baby-club accueille « anciens » et nouveaux bébés depuis le 24 septembre.

Et les plus âgés, les Aînés de Sceaux, pourront venir nous montrer les progrès qu'ils ont faits hors de nos murs, à partir du 6 octobre.

CHARLES GERARD

c'est aussi

une **BOUTIQUE-CADEAUX** et **BIJOUX-FANTAISIE** à des prix «jeunes»

102, rue Houdan - 92330/SCEAUX - tel. 350.23.97

ASSOCIATIONS

Club des Aînés

Deux grandes manifestations pour la rentrée

Deux manifestations d'importance vont avoir lieu à la rentrée pour les groupes d'activités physiques et sportives de la région parisienne.

Tout d'abord, les « *Jeux nationaux de l'Age Libre* » (JAL), qui se dérouleront les 1^{er} et 2 octobre.

Avoir plus de 50 ans et être en bonne forme physique, cela suffit pour y participer. Ces jeux sont patronnés par le ministère du Temps libre, jeunesse et sports, en liaison avec la Direction régionale Temps libre, jeunesse et sports d'Ile-de-France. Ils comportent les épreuves suivantes :

- cyclotourisme en forêt de Rambouillet : 20 et 30 km ;
- course d'orientation dans la forêt de Porchefontaine : 30 balises ;
- au CREP de Châtenay-Malabry :
 - gymnastique avec présentation d'un mouvement d'ensemble,
 - natation : 100 mètres et deux catégories,
 - pétanque en triplettes,
 - tennis de table,
 - tir au pistolet et à la carabine à air comprimé avec des cibles à 10 mètres,
 - tir à l'arc : 36 flèches sur des cibles à 30 mètres ;
- un salon de peinture et de dessin : œuvre sur un sujet libre.

Association Autonome des Parents des Elèves de Sceaux

L'Association Autonome des Parents des Elèves de Sceaux (AAPES) vient de voir le jour en ce début d'été 1983 et résulte de la fusion de trois associations, créées en 1968 au lycée Marie-Curie, au lycée Lakanal et dans les groupes scolaires du primaire.

Dans cette période trouble de mai 1968, des parents, soucieux au premier chef du calme dans les établissements scolaires et surtout d'un apolitisme absolu, se sont regroupés en association autonome au plan local, et ont aussitôt fondé l'Union Nationale des Associations Autonomes de Parents d'Elèves (UNAAPE) qui est aujourd'hui la 3^e en France après la FCPE (ex-Cornec) et la PEEP (ex-Lagarde).

Les parents autonomes se caractérisent par la défense de :

- un apolitisme absolu dans l'enseignement ;
- une liberté du choix de type d'enseignement pour tous les parents ;
- l'effort personnel ;

La participation aux frais est de 15 francs par personne.

Vous pouvez obtenir le règlement et vous inscrire en contactant l'association « *Bien Vivre le Temps Libre* », 6/8, rue Eugène-Oudiné, 75013 Paris. Tél. 586 55 24 et 584 12 05, poste 600.

La seconde manifestation, « *Les randonneurs 3 G* » (trois générations), se tiendra le 9 octobre 1983.

Dans la continuité de l'effort national en faveur du sport pour tous, le journal « *Notre Temps* » propose de rassembler les trois générations en une randonnée pédestre et/ou cycliste de 5, 10 et 20 km, dans la vallée de la Bièvre. L'arrivée sera commune et se fera avenue de Paris, à Versailles.

Vous pouvez vous inscrire à « *Notre Temps* », 3, rue Bayard, 75008 Paris. Tél. 562 51 51.

Il nous a été demandé de participer activement à cette journée du 9 octobre et nous le ferons de trois façons différentes : d'abord, au niveau des gares, en guidant les participants vers les lieux d'activités, ensuite sur les parcours, en les informant des bienfaits de l'activité physique, enfin, sur place à Versailles, en présentant des mini-séances de gymnastique d'entretien, etc.

Voilà donc les deux grands rendez-vous de la rentrée. Nous ne vous cachons pas le plaisir que nous aurions à vous y voir nombreux !

Le Club des Aînés

- des valeurs morales et civiques ;
- la qualité de l'enseignement.

Ils œuvrent avec esprit de coopération vis-à-vis des enseignants tant que l'intérêt de leur enfant est respecté, et ils s'opposent à tout ce qui peut être nuisible.

Présents dans les établissements de Sceaux, ils participent aux différentes instances créées par la loi (comité de parents, conseils d'établissements, conseils de classes) et ont des représentants dans les instances départementales et académiques (commissions d'appel, commissions d'orientation, etc.).

Nous sommes tous à votre disposition. N'hésitez pas à nous contacter :

- pour le lycée Lakanal, M. Planes (président), tél. 663 45 34 ;
- pour le collège Lakanal, M. de Montaigne, tél. 660 38 91 ;
- pour le lycée Marie-Curie, Mme Greffier, tél. 253 31 85 ;
- pour le collège Marie-Curie, Mme Cohadon, 150, rue Houdan ;
- pour les établissements primaires, Mme Detienne, tél. 702 32 62.

Association des Anciens Combattants de Sceaux

Nécrologie

L'association a perdu l'un de ses plus anciens adhérents en la personne d'Henri Prévost.

Né en 1898, il avait été mobilisé en 1917 dans l'artillerie et démobilisé en juin 1919.

Il habitait 8, avenue Jean-Jaurès à Châtenay-Malabry mais ses origines scéennes étaient anciennes puisque son père était pharmacien rue Houdan et qu'il avait lui-même étudié au lycée Lakanal.

Ce charmant camarade a assisté, tant qu'il a pu, à notre fête du 11 novembre et était très estimé.

A sa fille, Mme Galli, nous renouvelons les regrets sincères que laisse la disparition d'Henri Prévost.

Activités

A l'invitation de la municipalité, l'association a été représentée au monuments aux morts le 18 juin, pour commémorer l'appel lancé en 1940 par le Général de Gaulle.

Le 19 juin, à l'invitation du Ministère des Anciens Combattants, le dévoué porte-drapeau Paul Ralitera, s'est rendu à Lyon avec l'emblème de l'association, pour la commémoration de la mort de Jean Moulin.

Distinction

L'association est heureuse de porter à la connaissance de ses membres que Robert Quintero, membre du bureau, délégué aux relations extérieures, a été fait chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire.

Robert Quintero s'est engagé à 19 ans dans les Forces Françaises Libres et a été affecté à la Force L du Général Leclerc qui devait devenir la célèbre 2^e DB. Il a fait toute la campagne de France (Normandie et Paris) et fut grièvement brûlé lors de l'attaque de Strasbourg. Il avait déjà reçu la Croix de guerre avec quatre citations dont une avec palme, la Médaille militaire et la Presidential Citation américaine à titre personnel.

La Croix, offerte par l'association et la 363^e section des Médaillés militaires, lui a été remise le 26 juin à Versailles, par le Général de division Serwanckx au cours d'une très belle cérémonie suivie d'une prise d'armes avec défilé des unités de la 2^e DB.

L'association était représentée par Georges Brizou, président, et Stanislas Piotrowski, administrateur et président de la 363^e section des Médaillés militaires. Le Général Benoit représentait la municipalité de Sceaux.

Nous renouvelons nos vives félicitations à notre ami Quintero pour cette récompense si méritée.

Permanences

La permanence qui se tient à l'ancienne mairie va reprendre les 1^{er} dimanches de chaque mois, de 10 h à 12 h. Les prochaines permanences auront lieu les dimanches 2 octobre, 6 novembre et 4 décembre. Tous les Anciens Combattants y recevront le meilleur accueil.

Georges BRIZOU
Président

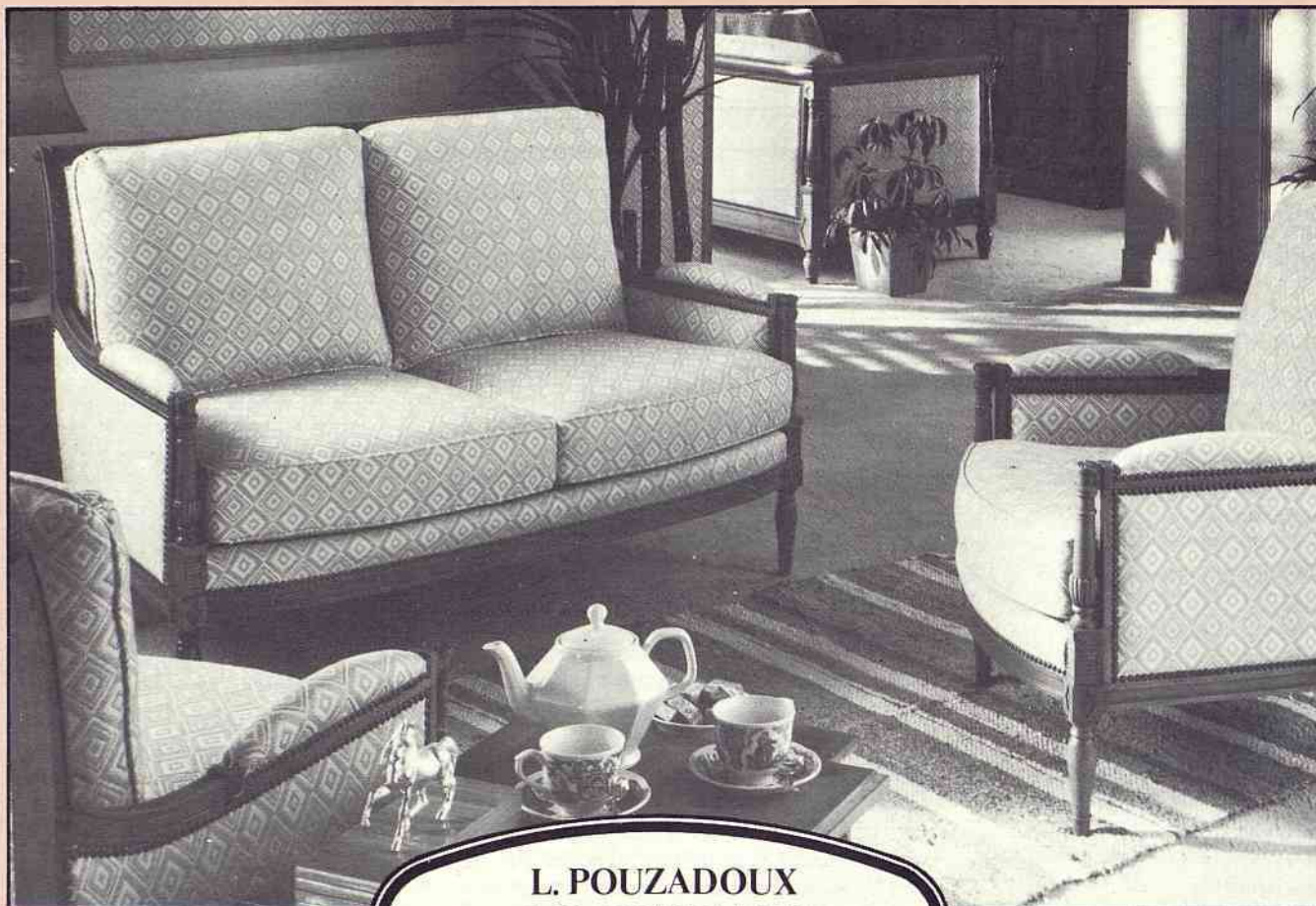
CHARLES GÉRARD

JOAILLIER - FABRICANT

bijouterie - horlogerie

96, RUE HOUDAN TEL. 661 02 14

S
A
D



S
A
D

canapés, bibliothèques
tapisserie,
tenture murale

L. POUZADOUX
J.-P. BEAUHAIRE
décorateurs A.E.E.B.

137, rue Houdan
92330 SCEAUX

☎ 660.03.94

vos achats de tous les jours

ACCÈS DIRECT DU MAGASIN AU COFFRE DE VOTRE VOITURE

**PARKING
COUVERT**

MULTI

153, RUE HOUDAN
gare de robinson

COMMUNIQUÉS

Communiqué de l'Institut Universitaire de Technologie

Le service social « étudiants » de l'Institut Universitaire de Technologie recherche pour les étudiants et futurs étudiants de l'IUT de Paris-Sceaux, de la faculté de droit de Sceaux, de l'école polytechnique féminine, etc., des logements pour la rentrée universitaire 1983/84.

Vous pouvez communiquer vos offres, soit par lettre, au service social des étudiants, IUT de Paris-Sceaux, 8, avenue Cauchy, soit par téléphone, au 660 06 83, poste 70, les mercredis et jeudis de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30.

Communiqué de la faculté des Sciences d'Orsay

Demande de logements

La faculté des Sciences d'Orsay, qui fait partie de l'université de Paris-Sud, a accueilli l'an passé environ 1 800 étudiants ou chercheurs étrangers, représentant 97 nationalités.

Le logement en résidence universitaire est loin de pouvoir répondre à tous les besoins.

Nous recherchons des locations, chambres, studios, F2, à proximité de la ligne de Sceaux.

Ces étudiants peuvent éventuellement rendre des services (aide à des personnes âgées, gardes d'enfants, leçons de maths et de physique à des lycéens, ménage, jardinage, etc.).

Nous nous engageons personnellement à assurer les meilleurs relations possibles entre propriétaire et locataire.

Recherche de travaux

Certains étudiants étrangers ont des bourses insuffisantes pour poursuivre leurs études. Ils recherchent du travail temporaire ou à temps partiel pendant toute l'année. N'hésitez pas à faire appel à eux pour vos baby-sittings, cours particuliers, ménage, jardinage, aide aux personnes âgées, distributions, livraisons, etc.

Pour toute offre de location ou d'emploi, vous pouvez contacter Marcelle Boissonnet, Accueil Etudiants Etrangers, BT 301 - Université de Paris-Sud, 91405 Orsay, tél. 941 65 44, le mardi de 14 h à 18 h et le vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30.

Exposition mycologique au Centre scientifique d'Orsay

Université de Paris-Sud

Comme chaque année, l'université de Paris-Sud organise une exposition mycologique à l'intention des habitants de la région intéressés par la connaissance des champignons comestibles et vénéneux.

Organisée par les universitaires du Centre scientifique d'Orsay et avec le concours de la société mycologique de France, de l'association « Orsay nature » et de la cellule d'information et de diffusion scientifique de l'université, cette exposition se déroulera le dimanche 23 octobre, de 10 h à 19 h, et le lundi 24 octobre, de 9 h à 18 h, au Centre scientifique d'Orsay, bâtiment 338 (moyen d'accès : RER Orsay ville ou Bures).

L'exposition est ouverte à tout public et l'entrée est gratuite.

Nous vous signalons par ailleurs que dès le samedi 22 octobre à partir de 17 h, vous pourrez apporter votre propre récolte de champignons pour en déterminer les caractéristiques et enrichir éventuellement l'exposition.

Enquête INSEE

Les déplacements des habitants de la région Ile-de-France

Du 15 septembre 1983 au début janvier 1984, l'INSEE va effectuer une enquête sur les déplacements des habitants de la région Ile-de-France.

Ainsi, un certain nombre de Scéens vont être sollicités pour répondre à un questionnaire. Celui-ci sera présenté par un enquêteur de l'INSEE muni d'une carte l'accréditant.

Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale est ouverte du mardi au samedi de 14 h à 18 h, le jeudi jusqu'à 19 h 30 et le samedi matin de 10 h à 12 h.

La bibliothèque des enfants, quant à elle, fonctionne le mardi et le jeudi de 16 h à 18 h, le mercredi et le samedi de 14 h à 18 h, avec l'heure du conte le mercredi matin, de 10 h à 12 h.

Nous vous rappelons également que depuis janvier 1983, des dossiers de presse sur les sujets d'actualité sont à la disposition des lecteurs et peuvent être consultés sur place.

Bibliothèque municipale, 9, rue du Docteur Berger. Tél. 661 29 50, poste 361.

Impôts locaux

Accueil-information

Pour faciliter les démarches des personnes désirant une information avant le paiement de leurs impôts, la direction générale des impôts a mis en place des structures d'accueil et de renseignements.

En ce qui concerne la **taxe d'habitation**, le centre des impôts de Sceaux accueillera le public dans ses bureaux (130, rue Houdan) et par téléphone (660 37 37), du 2 au 25 novembre prochain, du lundi au vendredi, de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Lors de votre démarche, il est souhaitable de vous munir de votre avis d'imposition ainsi que des pièces justifiant votre demande (livret de famille, justificatifs de changement d'adresse, etc.).

Taxe foncière sur les propriétés bâties

Certains Scéens viennent de recevoir pour la première fois un avis d'imposition au titre de la taxe foncière sur les propriétés bâties, pour une construction de 15 ou 25 ans.

En vertu de la loi n° 71583 du 16 juillet 1971, articles 1383 et 1385 du Code général des Impôts, les constructions destinées à l'habitation principale, achevées avant le 1^{er} janvier 1973 bénéficiaient d'une exonération temporaire de taxe foncière sur les propriétés bâties :

- pendant 15 ans lorsque moins des trois

quarts de la superficie est affectée à l'habitation ;

- pendant 25 ans lorsque plus des trois quarts de la superficie est affectée à l'habitation.

La réception de cet avis d'imposition est donc tout à fait légale si votre propriété a été achevée en 1967 ou en 1957.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser au Centre des Impôts de Sceaux-Nord, 130, rue Houdan.



EBENISTERIE

RESTAURATION
COPIE DE MEUBLES ANCIENS

Tél. 660.54.42

M. PELLIER-TEIL

3, rue Voltaire-CHATENAY-MALABRY

LIBRAIRIE ANATOLE FRANCE

12, avenue des Quatre-Chemins
CHÂTENAY-MALABRY TEL. 661.15.01

Métro : ROBINSON

Livres classiques, scolaires et universitaires
Papeterie

COMMUNIQUÉS

Communiqué de la gendarmerie nationale

La gendarmerie nationale offre à tous les jeunes la possibilité d'exercer un métier débouchant sur une situation, une carrière, des spécialités.

Les candidats intéressés peuvent établir leur demande à toute période de l'année et doivent remplir les conditions suivantes :

- posséder la nationalité française ;
- avoir accompli les obligations légales du service national actif ou en avoir été dispensé ;
- être âgé de moins de 36 ans (quelle que soit la situation de famille) ;
- jouir de ses droits civiques ;
- mesurer au moins 1,68 mètre ;
- satisfaire aux tests psychotechniques ;
- satisfaire à un examen d'aptitude physique (visite médicale) ;
- ne pas être titulaire d'une pension de retraite.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à la brigade de gendarmerie de Sceaux, 4, rue du Maréchal-Joffre.

Service national - Recensement

Les jeunes gens qui auront 18 ans au cours du 4^e trimestre 1983 devront se faire recenser avant le 31 octobre 1983.

Les intéressés (ou leur représentant légal : père, mère, tuteur) se présenteront à la mairie, munis des pièces permettant d'établir leur état civil (livret de famille, fiche d'état civil).

Collecte du sang

Deux journées du sang seront organisées les 1^{er} et 2 octobre prochain, par le Centre de transfusion sanguine des Hauts-de-Seine :

- le samedi 1^{er}, devant la mairie, 122, rue Houdan, de 16 h à 19 h ;
- le dimanche 2, rue de Bagneux, face à l'école élémentaire des Blagis, de 8 h 30 à 12 h.

Il est rappelé aux donateurs que la limite d'âge est fixée à 60 ans et qu'il n'est pas nécessaire de venir à jeun. Il est toutefois recommandé d'éviter d'absorber des matières grasses.

Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Hauts-de-Seine

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Hauts-de-Seine informe les assurés sociaux et leurs ayants-droit, nés en 1908 et antérieurement, qu'ils peuvent, durant la période du 1^{er} septembre au 30 novembre 1983, bénéficier de la prise en charge du vaccin contre la grippe.

A cet effet ils recevront à leur domicile un imprimé leur permettant, sur prescription médicale, de se procurer gratuitement ce vaccin chez leur pharmacien.

La consultation au cours de laquelle sera prescrite la vaccination, ainsi que l'injection du produit, seront remboursés par le centre de paiement dans les conditions habituelles.

Les personnes visées par ces dispositions et qui n'auraient pas reçu la prise en charge, pourront en faire la demande auprès de leur centre de paiement à partir du 19 septembre et ce, jusqu'au 30 novembre 1983.

Affaires sociales

Permanence

La permanence municipale qui avait lieu les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois de 14 h 30 à 17 h, se tiendra désormais tous les mercredis, aux mêmes heures.

Mme Madeleine Laille, conseiller municipal, membre de la commission des affaires sociales et administrateur du Centre Communal d'Action Sociale — Bureau d'Aide Sociale, assurera cette permanence d'accueil et se tiendra à la disposition de toutes personnes ayant besoin d'informations dans le domaine social.

Sceaux, ville fleurie

Comme l'an passé, la ville de Sceaux a participé en 1983 au concours des villes fleuries.

Le jury départemental a visité au mois de juin les différentes communes concourant et, favorablement influencé par le fleurissement de Sceaux, lui a décerné le troisième prix sur le plan départemental tout en souhaitant que son effort, ainsi que celui de la population, s'intensifie dans l'avenir.

Nous vous signalons à ce propos que vous pouvez participer, comme l'année dernière, au concours départemental des maisons fleuries en vous inscrivant dans l'une des catégories mentionnées ci-dessous et en faisant parvenir au service des espaces verts de la mairie une diapositive couleur 24 x 36 :

- maison avec jardin très visible de la rue ;
- décor floral installé sur la voie publique ;
- balcons ou terrasses sans jardin visible de la rue ;
- fenêtres ou murs ;
- immeubles collectifs, notamment HLM, comportant au moins huit appartements fleuris ;
- hôtels-restaurants ou cafés, avec ou sans jardin (seul le fleurissement des façades et des abords très visibles de la voie publique sera pris en considération) ;
- établissements industriels ou commerciaux ;
- immeubles collectifs avec jardin très visible de la rue.

De nombreux prix offerts par le Conseil général des Hauts-de-Seine récompenseront les lauréats au stade départemental. Les plus méritants seront sélectionnés pour concourir au plan national.

Pour tous renseignements concernant le règlement et les informations relatifs à ce concours, les personnes intéressées peuvent s'adresser au service des espaces verts de la mairie, 132, rue Houdan. Tél. 661 29 50, postes 337 et 338.

PERMANENCE DU DÉPUTÉ

M. Georges Le Baill, député de la circonscription, tiendra une permanence au Centre socioculturel des Blagis, 2, rue du Docteur-Roux, le jeudi 20 octobre, de 17 h à 19 h.

Vous pouvez en outre contacter M. Le Baill à l'Assemblée Nationale, 128, rue de l'Université, 75007 Paris, tél. 297 67 17.

Chambre syndicale des géomètres-experts des Hauts-de-Seine

La Chambre syndicale des géomètres-experts du département des Hauts-de-Seine vous informe qu'elle continuera à tenir une permanence de consultation gratuite par téléphone, le dernier jeudi de chaque mois, entre 14 h 30 et 17 h 30, au 770 24 34.

A.S.F.

12, avenue des Quatre-Chemins
92290 CHÂTENAY-MALABRY
Tél. 702.57.61

STORES EXTÉRIEURS

CLOISONS JAPONAISES — STORES A BANDES VERTICALES
VOILAGES — DOUBLE RIDEAUX

**POMPES FUNEBRES
GÉNÉRALES**

71, rue Houdan - Sceaux - Tél. 661.03.04



BALZAC

LE BAL
& DE
SCEAUX

SEBMS - SCEAUX

La nouvelle de Balzac
en fac-similé de l'édition originale (1830).
Avant-propos d'E. Guldner, maire de Sceaux.
Textes d'accompagnement de Renée Lemaître.
Chanson du bal de Sceaux de P.-F. Palloy.
Nombreuses illustrations.
Dans les librairies de Sceaux - 60 F

petites annonces

OFFRES D'EMPLOI

Urgent, cherche femme de ménage plusieurs heures par jour (toute la semaine) pour deux personnes sans enfant. Tél. 350 22 19 de 10 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 20 h.

Cherche personne pour s'occuper d'une fillette de 3 ans, du lundi au vendredi, après la sortie de l'école à 11 h 30, dès le mois de septembre. Tél. 660 64 19.

Recherche pour Sceaux collaboratrices (eurs) à temps partiel, dynamiques, pour faire connaître spécialités culinaires du Quercy-Périgord. Ecrire à Georges Galichet, 15, rue Van-Dyck, 93600 Aulnay-sous-Bois. Tél. 866 31 29.

Recherche personne pour repassage à domicile. Tél. 350 71 81.

Cherche personne pour effectuer 3 ou 4 heures de travaux ménagers, 5 jours par semaine (horaires à convenir) et pour s'occuper de 2 enfants (3 et 6 ans) de 16 h 30 à 19 h 30. Tél. 702 26 60 (le soir après 19 h 30).

Cherche personne souhaitant s'occuper, chez nous, 4 jours par semaine de notre petite Maïwen, qui aura 5 mois en septembre. Tél. 661 19 84.

Cherche femme de ménage 4 heures par semaine, à proximité du métro de Sceaux. Tél. 350 40 70.

Recherche personne pour aller chercher tous les jours 2 enfants (7 et 9 ans) à l'école des Blagis à 16 h 30 et leur faire faire leurs devoirs jusqu'à 18 h 30. Tél. 687 35 77 (heures de bureau); demander Mme Conan.

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune femme cherche à faire de la couture, du raccommodage et du repassage toute la journée. Tél. 661 61 29.

Recherche repassage. Tél. 702 63 37 (matin ou week-end).

Homme jeune ferait tous travaux de jardinage pour un prix modéré. Tél. 633 06 06.

Jeune femme effectuerait des travaux de dactylo à domicile. Pratique de l'anglais. Tél. 350 40 70.

IMMOBILIER

Résidence Penthièvre : particulier vend appartement 4 pièces, 84 m², petit balcon, exposition Ouest, 1^{er} étage, nombreux placards et aménagements, état parfait. Prix : 730 000 F. Tél. 665 38 21 (après 18 h 30 en semaine ou le week-end toute la journée).

Parc Penthièvre, appartement 70 m², living double, chambre, cuisine équipée, séchoir, salle de bains, wc. Très bon état. Tél. 630 37 33 (le soir après 19 h 30 et le week-end).

Recherche à louer ou à acheter box ou emplacement parking sous-sol, à proximité du 138 avenue du Général-Leclerc à Sceaux. Tél. 587 23 40.

A vendre, Sceaux centre, 5 mn lycée et RER, dans petite résidence calme avec espaces verts, 3 pièces Est/Ouest, chauffage individuel au gaz. Prix : 560 000 F. Tél. 661 27 55 (après 18 h) ou 655 59 88 (heures de bureaux).

Urgent, dame âgée handicapée, résidant à Sceaux (proximité RER) cherche personne étudiant (e) ou non pour assurer présence, aide au dîner et coucher de 19 h à 8 h du matin, 6 jours sur 7. Offre en contrepartie logement agréable (chambre avec toutes facilités) et rémunération mensuelle de 1 700 F à débattre. Tél. pour rendez-vous 828 70 70 ou 576 22 70.

Etudiante à l'IUT cherche à louer pour la rentrée une chambre meublée chez l'habitant, à Sceaux. Tél. 460 77 54.

Cherche studio ou 2 pièces à louer dans la région. Téléphoner entre 7 h 30 et 21 h au 660 88 10, chambre A 302 (possibilité de laisser un message).

Vacances à La Grande Motte (Hérault) : à louer joli petit 2 pièces, 4 personnes, très confortable, meublé; piscine dans l'enceinte de l'immeuble. Possibilité de garage. Terrasse au sud. Prix semaine basse saison : 920 F. Réservation avec 25 % d'acompte. Tél. M. Bonnaire, (67) 56 60 03.

A louer pour femme seule ou jeune fille, jolie chambre avec cabinet de toilette au centre de Sceaux, prix très bas. En échange, demande présence à partir d'environ 19 h et 3 week-ends par mois auprès d'une personne âgée valide. Références exigées. Tél. 660 54 18 aux heures de repas ou 702 57 82.

Etudiante en pharmacie très sérieuse cherche chambre à louer à Sceaux ou proches environs. Tél. 903 76 88 (après 19 h).

A vendre, Sceaux, parc de Penthièvre, appartement de 85 m², exposition Ouest, au 4^e étage, avec ascenseur. Très belle vue sur parc. Tél. 702 93 32.

Hautes-Vosges : loue chalet grand confort pour 4 à 10 personnes avec cheminée; altitude 820 m, ski de fond et ski alpin. Location toute l'année. 1/2 tarif hors vacances scolaires. Tél. 16 (29) 25 42 02 ou 16 (29) 25 41 60.

Jeune fille préparant classe vétérinaire à Lakanal recherche chambre ou studio à louer pour l'année scolaire, à partir du début septembre. Prix du loyer indifférent. Tél. 337 56 76 (à partir de 19 heures).

Etudiante scéenne, recherche à louer une chambre ou un studio à Sceaux ou environs. Tél. 903 64 70.

Etudiante au lycée Lakanal cherche à louer chambre meublée ou non, à Sceaux ou proche du lycée. Tél. 030 21 95.

VENTES

A vendre parc rectangulaire, 200 F. Tél. 350 55 17 ou 16 (33) 84 81 12.

A vendre télé objectif « Pentax » 200 mm F 4 Bayonnette K, objectif très compact avec étui rigide et filtre en skylight, très bon état, prix argus : 700 F (neuf 1 200 F). Tél. 350 12 07.

A vendre « Renault 18 TS break », 9 cv, année 1980, vitres teintées, plage arrière, essuie-glace arrière, appuis-tête. Prix argus : 25 000 F. Tél. 350 55 17 ou 16 (33) 84 81 12.

A vendre chaussures de ski (cause trop grandes) taille 40, modèle « Nordica Gemini », bon état. Prix : 160 F, (neuves 300 F). Tél. 350 12 07.

A vendre salle à manger des années 50, en chêne clair, comprenant un buffet, une table rectangulaire, 6 chaises velours bleu. Prix : 500 F. Tél. 702 77 81.

A vendre journaux et hebdomadaires anciens (1927) : un lustre en fer forgé avec vasque 4 tulipes de 1927 ; un lustre en bronze argenté avec vasque 4 tulipes ; des ustensiles de cuisine anciens ; des chapelets en nacre et argent. Tél. 660 69 74.

A vendre cause double emploi petits meubles chêne clair, rangement et vitrines, excellent état, conviendrait parfaitement chambre de jeune. Prix : 1 500 F. Tél. 702 38 25 (après 19 h 15).

A vendre machine à laver « Calor Alternatic » 2 kg : 450 F ; réfrigérateur-congélateur « Vedette » : 2 000 F ; platine cassette « JVC KDA5 » : 1 800 F ; zoom 80-200-Macro F 3-8, monture « Pentax » : 1 200 F. Contacter M. Halluli, tél. 490 92 80, poste 45 31 (heures de bureau).

A vendre « Rover » 2 600 blanche, modèle 1980, 80 500 km, prix : 29 000 F. Tél. 660 75 64 (le soir).

A vendre, table ronde, pin naturel, diamètre 105 cm, hauteur 72 cm et une allonge amovible, largeur 25 cm. Tél. 920 39 44 (après 19 heures).

COURS PARTICULIERS

Etudiant donne des cours de perfectionnement d'anglais, de la 6^e à la terminale. Prix : 40 F de l'heure. Tél. 350 05 10.

Etudiante en 3^e année à l'école polytechnique féminine de Sceaux, donnerait cours de mathématiques. Téléphoner entre 7 h 30 et 21 h au 660 88 10, chambre A 302 (possibilité de laisser un message).

Donne cours de français, anglais, espagnol, tous niveaux et aide à faire devoirs. Tél. 661 17 82 (demander Brigitte).

Jeune femme demeurant à Sceaux donne cours de piano et solfège tous niveaux (enfants et adultes). Tél. 350 71 81.

DIVERS

Jeune femme scéenne, travaillant dans le quartier d'Odéon à partir de novembre, souhaite rencontrer automobiliste travaillant même quartier pour partager trajet et frais. Tél. 702 24 52 ou 329 12 90, poste 460.



office régional de l'habitat

AGENT IMMOBILIER FNAIM = EFFICACITÉ - SÉCURITÉ

153, av. du Gal-Leclerc - 92340 BOURG-LA-REINE

tél 660 44.66

VENTES
LOCATIONS
CONSTRUCTIONS NEUVES



SCEAUX

Près centre et lycée Marie-Curie, dans petit imm. récent 4 ét., apt 3 pces : entrée avec plac., séjour, cuisine, 2 ch., s. de bns avec fenêtre, chauff. centr. radiat. Exclusivité : 370 000 F.

Parc de SCEAUX

Imposante villa au cachet très particulier sjdin bien clos. R de c : vaste entrée avec verrière, triple réception/saloterrasse, cuisine 15 m²; suite parents : 1 ch., s. de bns marbre, dressing. Etage : 5 ch. Ss-sol complet avec s. de jeux 30 m² sjdin : 2 200 000 F.

BOURG-LA-REINE

A 200 m métro et marché, au 2^e ét. ascens, imm. récent, apt 4 pces, séjour en L ouest, cuis. sur jdins, 2 ch., s. de bns, chauff. centr. radiat., cave, parking, idéal pour investisseur. Exclusivité : 440 000 F.

FONTENAY (limite Sceaux)

Proximité RER, ds pte rue pavillonnaire, charmante maison 1930, intérieur entier. rénové. R de c : séj. 24 m² cheminée, cuis. sjdin, 1 ch., s. de bns avec fenêtre. Etage : 2 ch. mansardées - Ss-sol, cave et atelier chauffage gaz - Toiture neuve : 980 000 F.

BOURG-LA-REINE Centre

Dans luxueux imm. p. de t. 1977, apt 2 pces, gd séjour s/lloggia, cuisine dallée, 1 ch., s. de bns. Apt en parfait état, chauff., indiv. électrique, faibles charges : 540 000 F.

CHÂTENAY-MALABRY

Au calme sur rue privée, imm. bourgeois, 3 ét., apt 113 m², vaste entrée liv. dble s/lloggia plein sud sans vis-à-vis, cuis. + office; suite parents : ch. 14 m², s. de bns luxueuse, dressing; coin enfants : 2 ch., 15 et 12 m², s. d'eau, placards; chauff. centr. radiat.; décoration soignée; box inclus : 960 000 F.

L'HAY-LES-ROSES

Quartier résidentiel sjdin paysagé, construction 1967, séduisante maison constr. et décorée avec matériaux de qualité. Séj. 32 m² cheminée, pl. pied sur jardin, vaste entrée, cuis. équipée, 2 ch., belle s. de bns. Etage : 2 ch., s. d'eau; dressing; ss-sol complet : 1 160 000 F.

SCEAUX

Au cœur du vieux village, dans pt imm. ancien : entrée, séjour, cuisine et salon, cheminée; dominant les toits, 1 ch., s. de bns; chauff. indiv. au gaz : 350 000 F.

Métro BOURG-LA-REINE

Près des écoles, bel imm. 1974 ascens. dans esp. verts paysagés - Apt 4 pces lumineux et bien conçu : vaste entrée, séj. s/lloggia très belle vue, gde cuis. Partie nuit séparée : 2 ch., s. de bns, rangement, chauff. centr. radiat., cave et parking inclus. Exclusivité : 450 000 F.

CHÂTENAY-MALABRY

Imm. 1974, 3 étages dans quartier résid., apt 5 pces 103 m², gd séjour sur loggia sud, entrée, cuisine, 3 ch., s. de bns + s. d'eau, 2 dressings, cave, parking sous-sol : 750 000 F.

service de garde des médecins et pharmaciens

| DATES | MÉDECINS | PHARMACIENS |
|-----------------------------|--|---|
| OCTOBRE | | |
| Dimanche 2..... | Dr SILBERT 92, rue Houdan661 07 82 | Mme GAILLOT 127, rue Houdan702 77 97 |
| Dimanche 9..... | Dr VERDON 31, rue des Pépinières011 63 26 | Mme LAVERDET 106, rue Houdan661 00 62 |
| Dimanche 16..... | Dr BENOUAISCH 138, avenue du Gal-Leclerc660 74 87 | Mme PHAN-DUYEN 43, rue des Coudrais702 40 44 |
| Dimanche 23..... | Dr BESNARD 74, rue du Lycée661 02 45 | Mme THIEBAUT 7, avenue des Quatre-Chemins661 16 12 |
| Dimanche 30..... | Dr BRIDEY 42-44, rue de Fontenay350 88 41 | M. VARIN 45, rue Houdan661 00 91 |
| NOVEMBRE | | |
| Mardi 1 ^{er} | Dr COMPAGNON 112 bis, rue Houdan661 19 93 | M. LEBLANC 51, rue de Bagneux661 10 59 |
| Dimanche 6..... | Dr GALVIN 53, avenue Georges-Clemenceau702 38 38 | Mme PIQUET-KUNTZ 144 bis, avenue du Gal-Leclerc350 03 00 |

- **Mme HALTER, masseur-kinésithérapeute**, vous informe de l'ouverture de son cabinet, 43, rue Houdan, escalier D, 1^{er} étage. Tél. 660 28 00.
- **M. le docteur ESTENNE, oto-rhino-laryngologiste**, vous annonce qu'il a ouvert son cabinet au mois de juin dernier, 9 bis, avenue de Verdun. Tél. 660 96 06.
- **M. Gilles MORAND, masseur-kinésithérapeute**, vous annonce l'ouverture de son cabinet, 11, rue des Ecoles où il recevra du lundi au samedi sur rendez-vous. Tél. 702 57 57.

EN CAS D'URGENCE

| | |
|---|------------------|
| POLICE-SECOURS | .17 350 27 02 |
| POMPIERS | .18 702 09 38 |
| CENTRE ANTIPOISONS | .205 63 29 |
| SERVICE D'URGENCE MÉDICAL (Centre 15) | 15 |
| SERVICE D'URGENCE DENTAIRE (les dimanches et jours fériés de 9 à 12 heures) | 776 25 42 |
| AMBULANCES NUIT ET JOUR (Service municipal) | .631 69 22 |
| GAZ (Service d'urgence) | .660 87 82 |
| ÉLECTRICITÉ (Service d'urgence) | .677 47 00 |
| TAXIS : | |
| — Sceaux | .350 00 00 |
| — Bourg-la-Reine | .661 00 00 |
| — Fontenay-aux-Roses | .660 24 10 |
| SNCF (Renseignements) | .261 50 50 |

A VOTRE PORTE !

72/81, bd. du Mal-Joffre (N1e 20)
Tél. 663.34.88/32.77

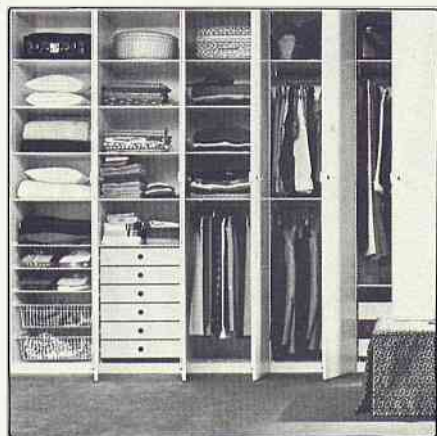
à BOURG LA REINE

LE "MEILLEUR" DE LA SÉLECTION



LE ROTIN EXPLOSE CHEZ ROCHE-BOBOIS

ROCHE-BOBOIS



claudine et andré herbomel vous y assurent :

- un accueil direct et attentionné
- une sincérité totale dans l'information
- l'écoute attentive et l'étude **en toute liberté** de vos problèmes d'aménagement : **SALON - SÉJOUR - CHAMBRE DE PARENTS ET DE JEUNES - ARMOIRES RANGEMENT - MOBILIER ROTIN**
- un objectif : votre bien-être chez vous au meilleur compte

CONCESSIONNAIRE

interlübke[®]
LA BOUTIQUE DANOISE

à Sceaux, du 1^{er} au 31 octobre

1 — 21 h, au Centre d'Action Culturelle « Les Gémeaux » (49, avenue Georges-Clemenceau) : « *Le Mur* », film de Yilmaz Güney.

3 — 14 h, à la Maison des Jeunes et de la Culture (21, rue des Ecoles) : goûter de Sceaux-Accueil ouvert à tous. Inscription aux activités.

4 — de 14 h à 16 h 30, à la MJC : inscriptions aux activités de Sceaux-Accueil.

4 — 21 h, au CAC « Les Gémeaux » : « *L'histoire de Pierra* », film de Marco Ferreri.

5 — 14 h 30, sous chapiteau au jardin de la Ménagerie, le CAC « Les Gémeaux » présente un spectacle de variétés pour enfants avec Guery Burtin et Martine Drangy.

5 — 19 h, au CAC « Les Gémeaux » : « *La valse des pantins* », film de Martin Scorsese.

5 — 21 h, au CAC « Les Gémeaux » : « *Riz amer* », film de Giuseppe de Santis.

7 — 21 h, au CAC « Les Gémeaux » : « *La valse des pantins* », film de Martin Scorsese.

8 — 21 h, sous chapiteau au jardin de la Ménagerie, le CAC « Les Gémeaux » présente Mama Béa.

9 — Randonnée pédestre et cycliste organisée par Sceaux-Accueil. Renseignements au 350 77 61 et au 702 30 78.

9 — 16 h, sous chapiteau au jardin de la Ménagerie, le CAC « Les Gémeaux » présente un spectacle de danse : « *Carmen* » par les ballets Antonio Gadès.

10 — 14 h, à la MJC : couture avec Sceaux-Accueil.

11 — 19 h, au CAC « Les Gémeaux » : « *Riz amer* », film de Giuseppe de Santis.

11 — 21 h, au CAC « Les Gémeaux » : « *La valse des pantins* », film de Martin Scorsese.

12 — 19 h, au CAC « Les Gémeaux » : « *L'argent* », film de Robert Bresson.

12 — 21 h, au CAC « Les Gémeaux » : « *Faits divers* », film de Raymond Depardon.

13 et 14 — à 10 h et 15 h, au CAC « Les Gémeaux » : spectacle pour enfants par la troupe « *Le bâton de folie* ».

14 — 19 h, au CAC « Les Gémeaux » : « *Faits divers* », film de Raymond Depardon.

14 — 21 h, au CAC « Les Gémeaux » : « *L'argent* », film de Robert Bresson.

15 — 17 h 30 en concert-animation et 20 h 45 en concert du soir, au CAC « Les Gémeaux » : récital de piano avec Eric Heidsieck, organisé par les Samedis musicaux de Sceaux. Au programme : Couperin, Mozart et Beethoven.

15 et 16 — Week-end à Bruges et à Gand, organisé par Sceaux-Accueil.

17 — 14 h, à la MJC : démonstration d'art floral et tirage au sort des bouquets avec Sceaux-Accueil. Ouvert à tous.

18 — 19 h, au CAC « Les Gémeaux » : « *L'argent* », film de Robert Bresson.

18 — 21 h, au CAC « Les Gémeaux » : « *Faits divers* », film de Raymond Depardon.

19 — 14 h 30 au CAC « Les Gémeaux » : « *L'homme à la rivière d'argent* », film de George Miller.

19 — 19 h, au CAC « Les Gémeaux » : « *L'homme blessé* », film de Patrice Chéreau.

19 — 21 h, au CAC « Les Gémeaux » : « *La palombière* », film de Jean-Pierre Denis.

21 — 14 h, au Centre socioculturel des Blagis (2, rue du Docteur-Roux) : démonstration de cuisine ouverte à tous, organisée par Sceaux-Accueil.

21 — 21 h, au CAC « Les Gémeaux » : « *Rêves d'écluse* », spectacle de la Péniche-Opéra, pastiche d'opérettes françaises.

22 — 19 h, au CAC « Les Gémeaux » : « *L'homme à la rivière d'argent* », film de George Miller.

22 — 21 h, au CAC « Les Gémeaux » : « *L'homme blessé* », film de Patrice Chéreau.

23 — 17 h 15, au CAC « Les Gémeaux » : ensemble de musique baroque, « *Les Honnestes Curieux* », avec Jean-Noël Catrice et Laurent Hay à la flûte à bec et Mathieu Lasson et Patricia Sirot au clavecin ; concert organisé par les Amis du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux.

25 — 19 h, au CAC « Les Gémeaux » : « *La palombière* », film de Jean-Pierre Denis.

25 — 21 h, au CAC « Les Gémeaux » : « *L'homme blessé* », film de Patrice Chéreau.

26 — 14 h 30 et 19 h 30, au CAC « Les Gémeaux » : « *La petite bande* », film de Michel Deville.

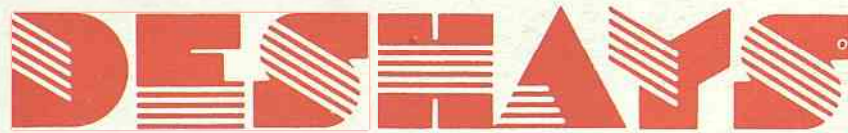
28 — 21 h, au CAC « Les Gémeaux » : « *La petite bande* », film de Michel Deville.

28 — Jusqu'au 1^{er} novembre, au CAC « Les Gémeaux », deux stages de danse sont organisés, avec Marie-Christine Gheorghiu et la Fédération Française de Danse.

Exposition

• Les 13 et 14 octobre à la MJC : exposition du concours de photos organisé par Sceaux-Accueil, sur le thème « *Les portes dans la ville* ».

LA CHAUSSERIE



place de l'église SCEAUX

ASCAR. Dessus cuir pleine fleur,
doublé peau, semelle crêpe.
175 F * du 28 au 34
209 F du 35 au 40
245 F du 41 au 45



ASBY. Dessus cuir pleine fleur,
semelle crêpe.
165 F * du 28 au 34
188 F * du 35 au 40

BIEN DANS SES GEP !



NITRONE. Dessus cuir pleine fleur,
182 F * du 28 au 34
209 F * du 35 au 40

mêmes magasins à : ANTONY • CHÂTENAY • CHÂTILLON • GARE ST. LAZARE • GARE DU NORD